

Association de Prévention

SERVICE DE PREVENTION
SPECIALISEE

RAPPORT D'ACTIVITES
2014

ASSOCIATION DE PREVENTION « LE CHEMIN »

3 Rue Solferino, Logement 501

24000 PERIGUEUX

Tél : 05.53.46.31.04 Fax : 05.53.46.31.06

Mail : prevention@lechemin-asso.com

Table des matières

Le mot de la Présidente.....	6
Le mot du Directeur.....	7
1. L'ASSOCIATION « Le Chemin ».....	8
1.1 Historique.....	8
1.2 Les valeurs Associatives.....	9
1.3 Les instances Associatives et leur composition.....	10
1.3.1. Le Bureau.....	10
1.3.2. Le Conseil d'Administration.....	10
2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE.....	11
2.1 L'organisation du service.....	11
2.1.1 L'Organigramme 2014 :	12
2.1.2 L'Organigramme 2015 :	13
2.1.3 Le siège administratif.....	14
2.1.4 La sectorisation de l'équipe.....	14
2.2 L'activité du siège.....	16
2.2.1 Le soutien technique.....	19
2.2.2 Les outils de travail.....	20
2.2.2.1 Mise en place d'outils d'analyse de l'activité.....	20
2.2.2.2 Contributions écrites.....	21
2.2.2.3 Les chantiers éducatifs « Le Chemin » en 2014.....	21
2.2.3 La gestion administrative et financière.....	22
3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2014.....	23
3.1 Présentation générale.....	23
3.1.1 Cadre d'intervention de la Prévention Spécialisée, présentation des missions	23
3.1.2 Public : présentation générale, processus de rencontre.....	23
3.2 Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur.....	28

3.3 Le bilan d'activité par secteur.....	30
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	30
3.3.1 Le secteur de Coulounieix-Chamiers et de Marsac sur l'Isle.....	30
3.3.1.1 Coulounieix-Chamiers (Chamiers et la cité Pagot).....	30
3.3.1.2 Marsac sur l'Isle.....	32
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	33
3/Le public du territoire.....	34
4/Outils de médiations.....	37
5/Le partenariat.....	47
6/Développement Social Local.....	49
3.3.2 Le secteur de Périgueux Centre-ville/gare/St-Martin/le bassin/les Mondoux.....	52
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	52
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	53
3/Le public du territoire.....	54
4/Outils de médiations.....	58
5/Le partenariat.....	59
6/Développement Social Local.....	61
3.3.3 Le Quartier du Toulon.....	62
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	62
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	63
3/Le public du territoire.....	64
4/Outils de médiations.....	66
5/Le partenariat.....	67
6/Développement Social Local.....	68
7/Perspectives 2015.....	68

<u>Annexe :</u>	
Observation Jeux de ballons.....	69
3.3.4 Le Secteur du Gour de L'Arche et de Chancelade.....	77
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	77
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	78
3/Le public du territoire.....	80
4/Outils de médiations.....	87
5/Le partenariat.....	88
6/Développement Social Local.....	90
4. CONCLUSION.....	97
5. OBJECTIFS.....	97
6. ANNEXES.....	98
A.1 Le cadre d'intervention.....	99
A.2 Le texte législatif.....	99
A.3 La convention.....	99
A.4 La Charte.....	100
B.2 Le projet de service.....	101
B.3 Le processus d'évaluation.....	104

Le mot de la Présidente...

L'année 2014 a été marquée par une mobilisation forte des deux services de Prévention spécialisée des associations le Chemin et Mosaïque sur le quartier des Mondoux. Suite au diagnostic territorial réalisé en 2013, la location à l'office H.L.M. « Périgueux Habitat » d'un logement commun, scelle un travail quotidien, en direction des jeunes et de leur famille sur le quartier St Georges, situé à Périgueux.

Avec un effectif réduit, la mobilisation de l'équipe intervenant sur le secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle a maintenu un haut niveau d'engagement dans des actions innovantes dans le cadre de chantiers éducatifs qui par définition demandent une réelle mobilisation et une attention soutenue.

L'illustration d'une action significative en termes d'élaboration de réponse à partir d'une problématique déterminée a été organisée par l'équipe éducative du Gour de l'Arche. Boxe et Musique ont servi le projet de ne pas laisser « sans interlocuteur adulte potentiellement référent », des jeunes un peu rapidement stigmatisés, sur la place Francheville.

Enfin, l'entrée par le Développement Social Local sur le quartier du Toulon a permis de pallier à une attitude de méfiance de certains habitants en direction des travailleurs sociaux. Ce rapport d'activité retrace dans le détail une année riche en innovation et en partenariats fructueux. Les perspectives pour 2015 risquent de modifier considérablement l'équilibre qui était celui-ci pour des raisons qui sont détaillées en conclusion de ce rapport d'activités.

L'engagement des Administrateurs et des salariés est à la hauteur des enjeux qui traversent notre société. Nous sommes au plus près de celles et ceux qui éprouvent le plus de difficultés, pour partager et faire vivre nos valeurs communes de laïcité, de dignité et de justice sociale.

Marie-Claire SARLANDE, Présidente.

Le mot du Directeur...

« L'année 2014 a été une année de préparation aux changements prévus pour l'année 2015, quant aux modifications de certains modes opératoires qui interviendront dans les pratiques de la Prévention spécialisée.

Tranche d'âge en augmentation, positionnement sur des fonds européens, orientations plus marquées vers l'insertion professionnelle des jeunes que nous accompagnons, positionnement d'actions dans le cadre du contrat de Ville... sont les changements profonds qui sont inéluctables et que nous devons intégrer au mieux dans nos pratiques.

Il faut augmenter nos compétences en matière d'appropriation et de compréhension de ces nouveaux dispositifs pour que les jeunes que nous accompagnons en soient les bénéficiaires. Notre devoir est de préparer les jeunes à une adaptation à ces changements, en les accompagnants avec toujours « le souci permanent du meilleur service éducatif rendu. »

Eric CHOPIN, Directeur.

1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »

1.1 Historique

A l'initiative des deux conseillers généraux de Périgueux centre et ouest, les statuts de « l'Association de prévention des cantons de périgueux centre et ouest » sont déposés.

L'Assemblée Générale constitutive de l'Association « le Chemin » se tient le 24 Octobre 1996. Le conseil d'administration est alors composé de trois collèges :

- Collège des élus (conseillers généraux des deux cantons, représentants des mairies de Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac sur l'Isle et Périgueux) ;
- Collège des associations (comités de quartier, Amicales laïques, Associations de locataires) ;
- Collège des personnes qualifiées (C.C.A.S., D.D.S.P., P.J.J., C.A.F.).

Cette nouvelle association intègre alors les sept membres du club de prévention spécialisée du quartier du Gour de l'Arche, créé à l'initiative d'un groupe d'habitants en 1979, dont le proviseur du collège Anne Franck. Ce service, alors géré par le F.L.J.E.P. (Foyer des Jeunes et d'Education Populaire), comporte plusieurs sections d'animation. Un comité de gestion gère directement le club, émanation du Conseil d'Administration du Foyer laïque. Cette instance de régulation pédagogique et administrative est composée d'une dizaine de personnes. Une place importante est dévolue aux habitants du quartier, potentiellement bénéficiaire direct ou indirect de l'action de prévention spécialisée, circonscrite alors, au seul quartier du gour de l'Arche.

En 1988, l'équipe est composée de trois éducateurs spécialisés. L'activité se concentre sur de l'aide aux devoirs (une équipe composée de bénévoles et de vacataires), la mise en œuvre de camps et d'animations collectives, des accompagnements individualisés, ainsi que des multiples activités sportives (embauche d'un éducateur sportif). En 1996, la création de l'Association « le Chemin » permet une extension du territoire d'habilitation à l'ensemble des Cantons de Périgueux Centre et Ouest.

1.2 Les valeurs Associatives

Les valeurs fondatrices du Chemin constituent le cadre général et théorique, à la réalisation de ses objectifs et à la mise en œuvre de ses missions, dans le souci permanent de mettre la personne accompagnée au centre de l'action. Les actions socio-éducatives servent l'ambition de promouvoir un ensemble de convictions qui puisent leurs origines dans les mouvements d'éducation populaire.

Les valeurs associatives visent à promouvoir :

- **Le droit à la dignité humaine ;**
- **Une justice sociale ;**
- **Le principe de laïcité ;**
- **Une citoyenneté active et participative ;**
- **L'autonomie des personnes dans leur environnement ;**
- **L'intégration des personnes et prévenir toutes formes d'exclusion.**

L'ensemble des valeurs et des finalités portées par le projet Associatif doivent s'inscrire dans l'application et la mise en œuvre du projet de service, dans un souci permanent de promotion d'une action éducative de qualité. La personne accompagnée va ainsi être placée au centre de toutes les intentions et les dispositifs auxquels a accès l'institution.

En outre, l'Association s'engage fermement, à promouvoir une démarche d'évaluation continue de la qualité des prestations qu'elle délivre, et de la pertinence des supports qu'elle actionne. Ce travail est construit au plus près des réalités du public accompagné, afin de garantir une réadaptation permanente des actions éducatives aux réalités sociales, et à l'environnement de vie des personnes.

1.3 Les instances Associatives et leur composition

L'Association est constituée de diverses instances légales qui ont été renouvelées après les élections municipales. Elles se composent depuis des représentants suivants :

1.3.1. Le Bureau

Présidente :	SARLANDE Marie-Claire	Professeur
Vice-Président :	BILLAT Michel	Technicien IME
Secrétaire :	BAZIN Michel	Retraité
Secrétaire-Adjoint :	DUVAL Jean-Christophe	Chauffeur-livreur
Trésorier :	DINTRAS Johann	Directeur CEID
Trésorière-Adjointe :	CROUZAL Dominique	Educatrice spécialisée Retraîtée
Membres associés :	LAVAL Jean-Philippe	Directeur CIAS du Bugue
	MICHEL Alain	Proviseur-Adjoint L.P.

1.3.2. Le Conseil d'Administration

Membres :

COLLEGE 1	DRZEWIECKI-KLINGLER N. , titulaire, ROUFFINEAU N. , suppléante, CHASTENET A. , titulaire, JUDDE E. , suppléante, CASADO-BARDA C. , titulaire, PUGNET F. , suppléant, RAT-SOULLER Ch. , titulaire, DUVAL S. , suppléant,	Elue Mairie de C.-Chamiers Elue Mairie de C.-Chamiers Elu Mairie de Marsac s/l'Isle, Elue Mairie de Marsac /l'Isle, Elue Mairie de Chancelade, Elu Mairie de Chancelade Elue Mairie de Périgueux, Elu Mairie de Périgueux,
COLLEGE 2	CROUZAL D. , CASTANT V. , DINTRAS J. , DUVAL J.-C. ,	Reprst. L'Association « 3 S » Reprst. L'Association «E.P.ED.» Reprst. Le CEID, Directeur Reprst. Habitants de Périgueux
COLLEGE 3	BILLAT M. , LAVAL J.-P. , SARLANDE M.-C. , MICHEL A. , BAZIN M. ,	Pers. Qualifiée, Technicien IME Pers. Qualifiée, Direct. CIAS du Bugue Pers. Qualifiée, Professeure Pers. Qualifiée, Prov-Adj.- L.de Vinci Pers. Qualifiée, quartier St-Martin-Px
Membres consultatifs :		
COLLEGE 4	BORDES M. , DAUDOU J.-P. , LACOSTE M.	Conseillère Générale PX-OUEST Conseiller Général PX-CENTRE Chef de Service à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

2.1 L'organisation du service

L'année 2014 a été l'occasion de mettre en œuvre de façon pratique le projet de service dont la rénovation a débutée au cours du dernier trimestre 2012. Le projet de service a été enrichi en début d'année 2014 par la mise en adéquation d'indicateurs identiques sur tous nos secteurs d'intervention. Ils ont été travaillés avec les professionnels de l'I.R.T.S. Poitou Charentes en début d'année. Ils ont été ensuite validés par les professionnels de notre association. Ce rapport d'activités s'appuie donc sur une grille de lecture et d'évaluation commune à l'ensemble de nos secteurs d'intervention.

Compte-tenu de plusieurs faits marquants survenus en 2014 :

- La demande de passage à temps partiel d'une Educatrice du secteur du Centre-ville/Les Mondoux,
- L'arrêt de travail, le mi-temps thérapeutique et le passage à un temps de travail partiel à 70% d'une Educatrice du secteur de Coulounieix-Chamiers/Marsac sur L'Isle,
- Le démarrage d'une action de formation qualifiante de niveau I - D.E.I.S.d'un Educateur du secteur du Toulon (Boucle de l'Isle),
- L'impossibilité de pourvoir à un remplacement pour arriver à un équilibre financier sur l'exercice,...

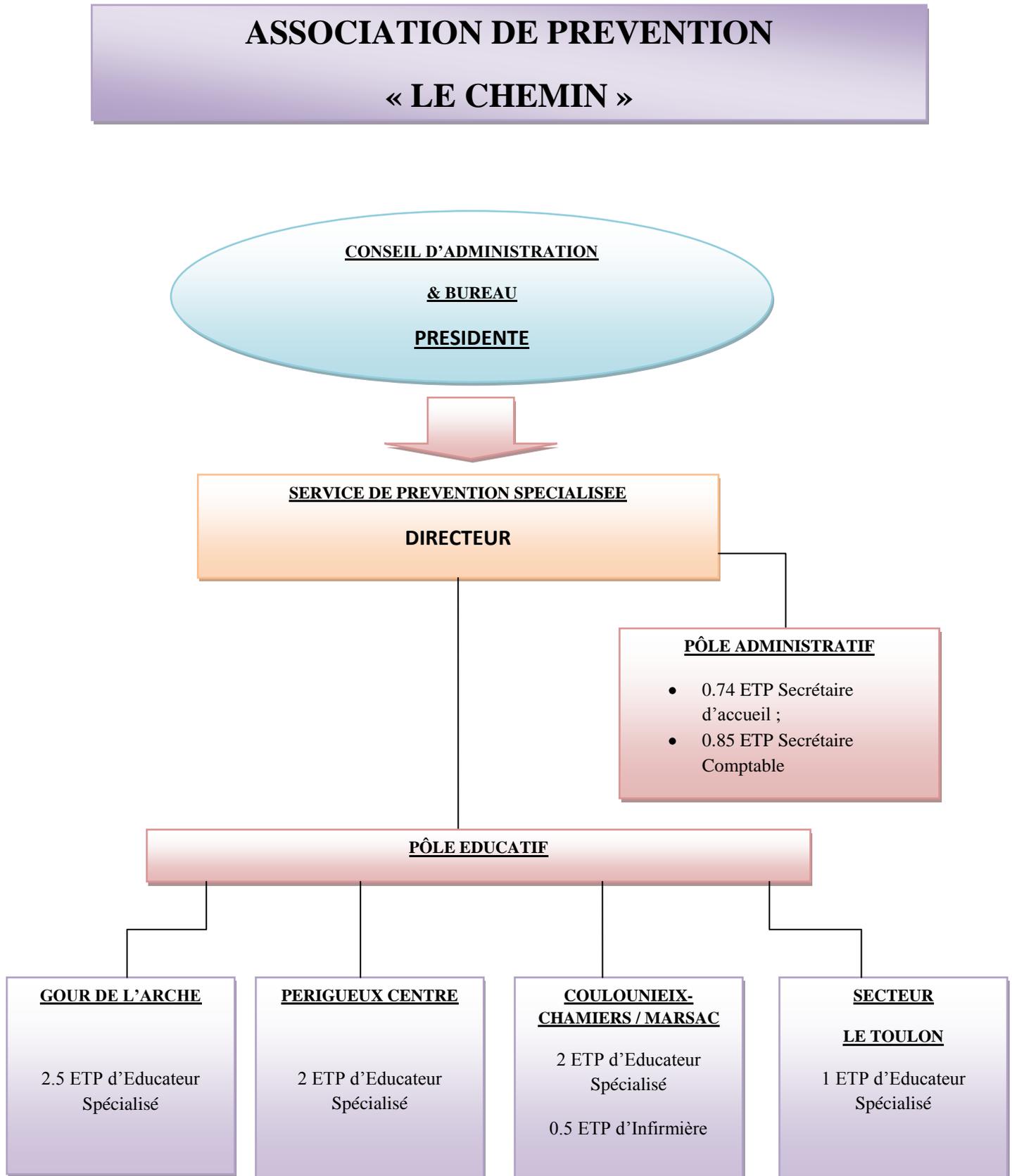
...Il a fallu en permanence, pour maintenir une qualité de service, adapter notre fonctionnement sur le terrain en fonction de ces évènements qui se sont succédés au cours de l'année. C'est ainsi que nous avons privilégié deux options :

- Une adaptation circonstancielle privilégiant compte tenu des faits survenus sur les territoires, une plus grande mobilité des professionnels,

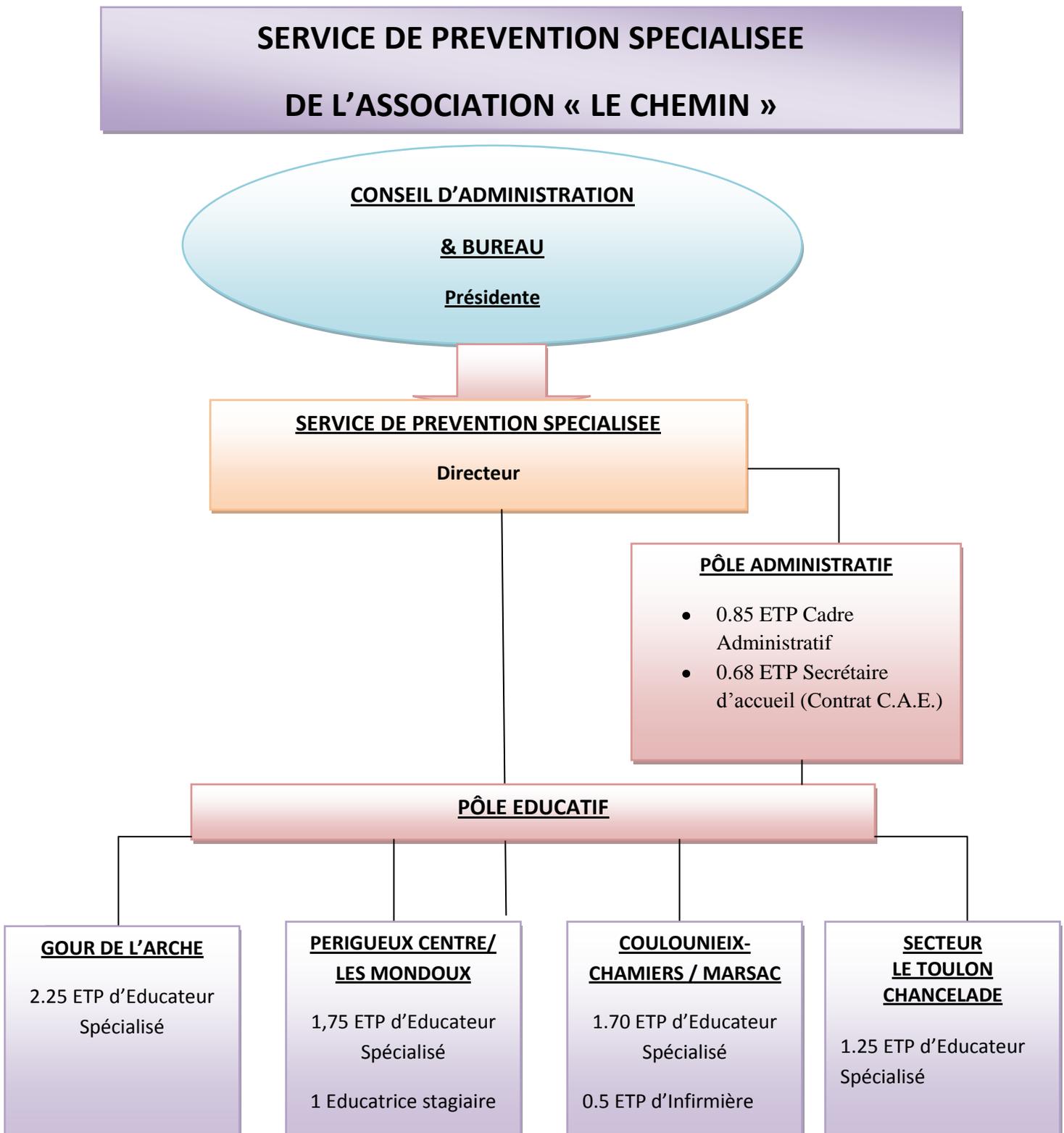
- Une adaptation s'appuyant sur des compétences techniques particulières justifiant cette mobilité (Action au Centre-ville, place Francheville, soutien sur « Le Toulon » d'une Educatrice, pour le départ en formation de l'Educateur > Une semaine par mois sur 3 années,...).

Pour toutes ces raisons, l'organigramme ci-dessous fait état de celui qui existait en 2014 et en suivant de celui que nous mettrons en œuvre au 1^{er} Janvier 2015.

2.1.1 L'Organigramme 2014 :



2.1.2 L'Organigramme 2015 :



2.1.3 Le siège administratif

L'association a disposé pour 2014 de trois personnels, représentant en E.T.P. (Equivalent Temps Plein) :

- 0,85 E.T.P. de secrétaire-comptable ;
- 0,74 ET.P. de secrétaire d'accueil (Qui a arrêté son activité le 11 Septembre 2014);
- 1 E.T.P. de Directeur.

2.1.4. La sectorisation de l'équipe

Le personnel éducatif est affecté sur des zones d'interventions préférentielles. Cette sectorisation de l'action éducative de prévention spécialisée se justifie par la nécessité pour les équipes éducatives d'être bien repérées par les jeunes et les groupes de jeunes, les habitants du quartier, ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Ce travail relationnel du « aller vers » s'inscrit dans une continuité de l'action territoriale, **basé sur la présence, la permanence et la confiance**. C'est la permanence de la présence qui en fonction de chaque jeune, selon là où il en est de son histoire, permet la relation de confiance qui engendrera un déplacement du jeune vers ... Davantage d'autonomie, une réflexion sur lui-même, un nouage au désir retrouvé, celui d'agir pour lui-même.

Cependant, l'ensemble de l'équipe éducative peut être amené, par principe, à intervenir sur l'ensemble du territoire d'habilitation, ce qui s'est pratiqué cette année.

2.1.4.1 Coulounieix-Chamiers

L'équipe est constituée :

- 2 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 femme et 1 homme);
- 0,5 E.T.P. d'infirmière.

Pendant plusieurs mois, une éducatrice de ce secteur d'intervention, pour cause de maladie De Mars à Fin Août était en ½ temps thérapeutique et à 70% à compter du 1^{er} Décembre. Ainsi, l'activité a été menée avec une équipe amoindrie sur plus de la moitié de l'année.

2.1.4.2 Le Gour de L'Arche

L'équipe est constituée :

- 2,25 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 hommes et 1 femme au 01/09/2014).

A partir du mois de Septembre, 0.25 ETP ont été orientés vers le secteur du Toulon. En effet, l'éducateur a débuté pour 3 années ½ une formation D.E.I.S., à raison d'une semaine de formation par mois.

2.1.4.3 Le centre-ville / Les Mondoux

L'équipe du centre-ville (1 Homme, 1 Femme) et 1 Educatrice stagiaire (3^{ème} année de formation) :

- 0.75 E.T.P. d'éducateur spécialisé (au 01/10/2014);
- 1 E.T.P. de C.E.S.F. (Conseiller en économie sociale et familiale) ;
- 1 Educatrice stagiaire (En partenariat avec l'Association Mosaïque).

2.1.4.4 Le Toulon

- 1 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 Homme)
- 0.25 E.T.P. d'éducateur spécialisée (1 Femme)

Compte tenu du travail déjà engagé et des projets en cours, notamment avec le « Sans réserve », il a été décidé d'affecter une éducatrice sur ce secteur.

2.1.4.5 Les autres personnels

L'Association a bénéficié également d'intervenants extérieurs :

- 1 intervenant en analyse des pratiques professionnelles ;
- 1 technicienne de surface, employée par l'Association « 3 S ».

L'analyse des pratiques rendue « non obligatoire », mais fortement conseillée, permet aux équipes, d'une part d'être soutenues face aux situations difficiles qu'elles rencontrent, et d'autre part, engage l'ensemble des salariés qui y participent à questionner leurs pratiques professionnelles et à travailler une cohésion d'équipe. Cette intervention se déroule à raison d'une séance par mois (1 heure 30 minutes). Ce soutien à une pratique professionnelle a évolué vers une ouverture à l'équipe du service de prévention spécialisée de l'association Mosaïque.

2.2 L'activité du siège

L'activité du siège continue à se structurer sur 4 axes.

- 1/ La mise en place d'un soutien technique aux équipes éducatives ;
- 2/ La structuration des outils de travail ;
- 3/ L'anticipation sur les besoins et les contraintes à venir.
- 4/ La rénovation de l'image du service de prévention spécialisée ;

Pour illustrer l'activité réalisée de Mars à Décembre 2014 par le Directeur, deux tableaux et graphiques ci-dessous reprennent les 47 items développés pendant ces 10 mois, répartis en deux Axes : **La nature de l'activité interne** et sous la même forme, **les partenariats extérieurs**. La Fréquence de l'activité est un indicateur qui permet de définir quels sont les activités les plus marquantes en interne et en externe. Ainsi la nature de l'activité interne correspond aux deux premiers axes mentionnés ci-dessus et les partenariats extérieurs, concernent les deux derniers axes. On pourra remarquer que l'équilibre entre les deux activités internes et externes se retrouve dans le nombre des items 23 internes et 24 externes. Rappelons que c'est à posteriori que ce bilan est réalisé et qu'il faut donc l'interpréter comme une photographie précise de ce qu'a été réellement l'activité du Directeur et de ses collaborateurs en 2014.

La finalité est bien entendu de travailler de concert ces 4 axes pour parvenir à adapter en permanence notre service aux mutations du public et de son environnement, avec comme objectif la meilleure adaptation du jeune à celui-ci.

Nomenclature Type :

A = Action

C = Coordination

E = Echanges

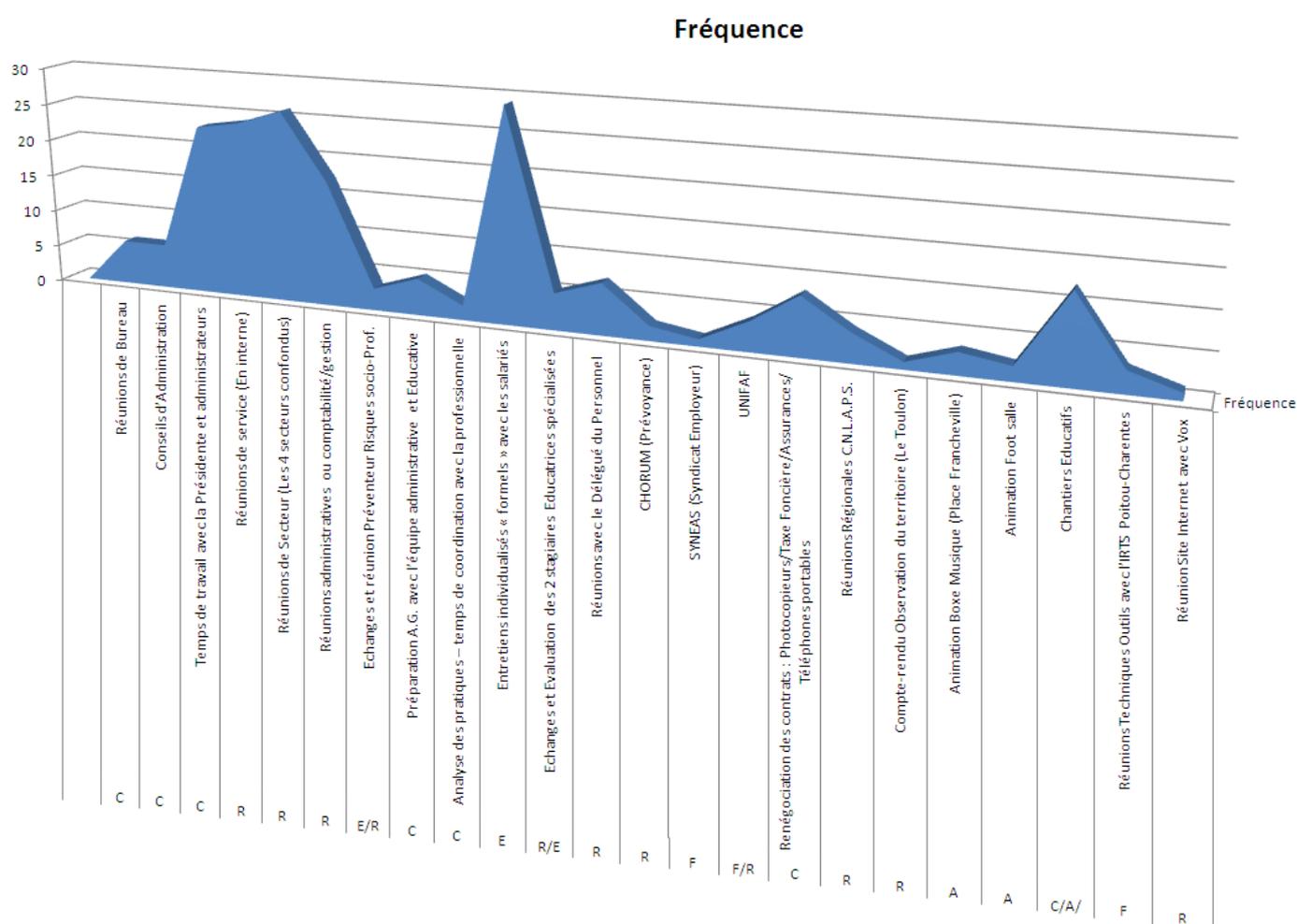
F = Formation

R = Réunion

P = Projets

Type	Nature de l'activité Interne	Fréquence
C	Réunions de Bureau	6
C	Conseils d'Administration	6
C	Temps de travail avec la Présidente et administrateurs	23
R	Réunions de service (En interne)	24
R	Réunions de Secteur (Les 4 secteurs confondus)	26
R	Réunions administratives ou comptabilité/gestion	17
E/R	Echanges et réunion Préventeur Risques socio-Prof.	3
C	Préparation A.G. avec l'équipe administrative et Educative	5
C	Analyse des pratiques – temps de coordination avec la professionnelle	2
E	Entretiens individualisés « formels » avec les salariés	29
R/E	Echanges et Evaluation des 2 stagiaires Educatrices spécialisées	5
R	Réunions avec le Délégué du Personnel	7

R	CHORUM (Prévoyance)	2
F	SYNEAS (Syndicat Employeur)	1
F/R	UNIFAF	4
C	Renégociation des contrats : Photocopieurs/Taxe Foncière/Assurances/ Téléphones portables	8
R	Réunions Régionales C.N.L.A.P.S.	4
R	Compte-rendu Observation du territoire (Le Toulon)	1
A	Animation Boxe Musique (Place Francheville)	3
A	Animation Foot salle	2
C/A	Chantiers Educatifs	12
F	Réunions Techniques Outils avec l'IRTS Poitou-Charentes	3
R	Réunion Site Internet avec Vox	1

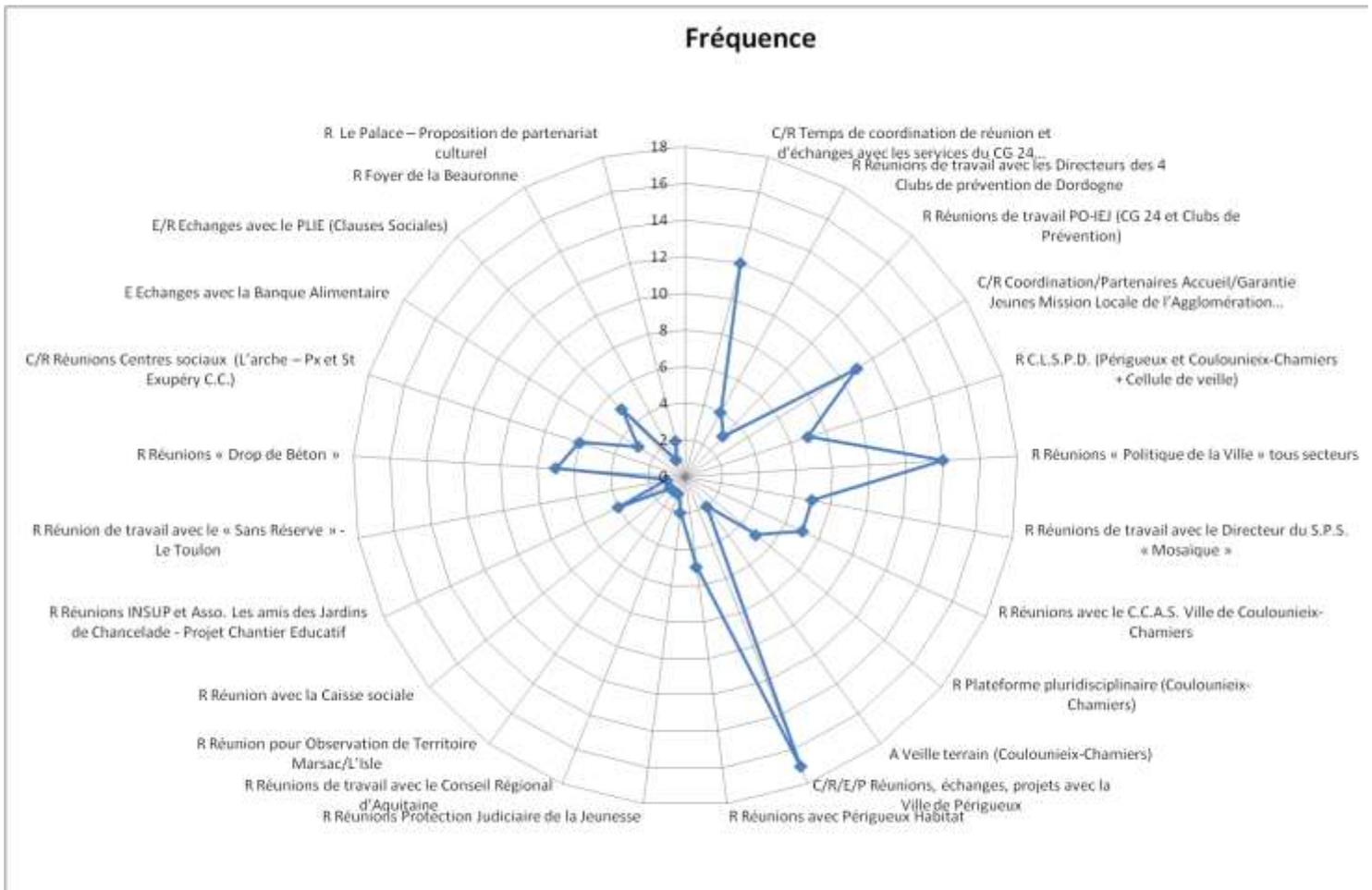


Le tableau et le graphique ci-dessus font apparaître une activité qui s'oriente plus particulièrement sur un temps de coordination important avec les instances décisionnaires de notre association (Présidente, administrateurs, Bureau et Conseil d'Administration) et une animation forte sur les temps d'animations de l'équipe en réunion institutionnelle et sur les secteurs. On peut remarquer également que les temps formels avec les salariés sont les plus

importants. Les temps informels d'échanges avec les salariés, qui sont nombreux, n'ont pas été mentionnés ici.

Chaque item sur les activités internes et externes est défini par la présence d'un ou plusieurs partenaires qui ont été en relation avec le Directeur sur des actions, des projets, des coordinations, des échanges ou sur des temps de formation que l'on retrouve dans la nomenclature Type.

Type	Partenariats Extérieurs	Fréquence
C/R	Temps de coordination de réunion et d'échanges avec les services du CG 24 (UT/CMS/Tarification/Direction)	12
R	Réunions de travail avec les Directeurs des 4 Clubs de prévention de Dordogne	4
R	Réunions de travail PO-IEJ (CG 24 et Clubs de Prévention)	3
C/R	Coordination/Partenaires Accueil/Garantie Jeunes Mission Locale de l'Agglomération Périgourdine	11
R	C.L.S.P.D. (Périgueux et Coulounieix-Chamiers + Cellule de veille)	7
R	Réunions « Politique de la Ville » tous secteurs	14
R	Réunions de travail avec le Directeur du S.P.S. « Mosaïque »	7
R	Réunions avec le C.C.A.S. Ville de Coulounieix-Chamiers	7
R	Plateforme pluridisciplinaire (Coulounieix-Chamiers)	5
A	Veille terrain (Coulounieix-Chamiers)	2
C/R/E/P	Réunions, échanges, projets avec la Ville de Périgueux	17
R	Réunions avec Périgueux Habitat	5
R	Réunions Protection Judiciaire de la Jeunesse	2
R	Réunions de travail avec le Conseil Régional d'Aquitaine	1
R	Réunion pour Observation de Territoire Marsac/L'Isle	1
R	Réunion avec la Caisse sociale	1
R	Réunions INSUP et Asso. Les amis des Jardins de Chancelade - Projet Chantier Educatif	4
R	Réunion de travail avec le « Sans Réserve » - Le Toulon	1
R	Réunions « Drop de Béton »	7
C/R	Réunions Centres sociaux (L'arche – Px et St Exupéry C.C.)	6
E	Echanges avec la Banque Alimentaire	3
E/R	Echanges avec le PLIE (Clauses Sociales)	5
R	Foyer de la Beauronne	1
R	Le Palace – Proposition de partenariat culturel	2



Sur le graphique ci-dessus, on peut remarquer une fréquence supérieure ou égale à 10 qui concerne donc des partenariats plus appuyés avec 4 structures :

- Les services du Conseil Général de la Dordogne,
- Les échanges fréquents avec la Ville de Périgueux,
- Les relations étroites avec la Mission Locale,
- La participation active au dispositif Politique de la Ville.

Plus diffus, car représentés sous plusieurs Items (CCAS, Politique de la Ville, Plateforme partenariale,...) les échanges avec la commune de Coulounieix-Chamiers ont également été très nombreux.

2.2.1 Le soutien technique

Le soutien technique à l'équipe éducative est une des fonctions principales de la direction. Il permet à l'action éducative de s'inscrire dans un cadre de référence et de trouver toute sa cohérence dans le projet de service. Le nouveau projet de service permet de structurer

sa pratique dans un cadre donné. Cependant les différents outils ne sont pas utilisés de façon égale sur tous les secteurs d'intervention.

Il faudra encore poursuivre cet effort d'harmonisation des outils de suivi de l'activité, car ils sont un marqueur important en terme quantitatif et qualitatif de l'activité menée, de sa nature et de sa pertinence.

Les réunions

Les réunions de service ont lieu chaque mardi matin. Ce temps est réservé :

- A la transmission des informations générales ;
- Aux échanges sur les situations des jeunes accompagnés ;
- A l'élaboration des projets collectifs ;
- En temps de réflexion sur des sujets transversaux.

Un autre temps mensuel est réservé aux réunions de secteur. Elles ont lieu alternativement sur les quatre sites éducatifs du service : le Centre-ville (C.V. / Les Mondoux avec l'association Mosaïque), le Gour de l'Arche (G.A.), Le Toulon et Coulounieix-Chamiers (C.C.). Ce temps est plus précisément consacré, soit à l'analyse plus approfondie des accompagnements individuels, soit à la mise en œuvre de projets par l'un des secteurs.

Les temps informels

Au-delà des réunions institutionnelles, des temps d'échanges informels ont été facilités, afin de garantir à chacun l'accès à l'information dont il a besoin, pour réaliser ses missions, dans une dynamique d'équipe positive et aidante.

2.2.2. Les outils de travail :

2.2.2.1 - Mise en place d'outils d'analyse de l'activité.

La structuration des outils de travail a été un des objectifs de l'année écoulée, tant sur le plan de l'accompagnement éducatif, que d'outils de gestion financière. Nous avons mis en œuvre notamment

- Des outils techniques pour le rapport d'activité : Un travail initié en 2013 a été finalisé en 2014. Avec l'IRTS Poitou Charentes, nous avons construit des outils d'analyse

pour donner une grille de lecture commune à l'ensemble de secteurs. Des critères objectifs de l'activité ont été élaborés en fonction d'une réalité de terrain vécue.

2.2.2.2 - Contributions écrites.

Plusieurs contributions écrites du Directeur, à partir de besoins exprimés par l'équipe ou à partir de demandes formulées par des partenaires ont été réalisées au cours de l'année 2014.

- Un écrit concernant la Prévention spécialisée et la Politique de la Ville,
- En co-écriture avec l'Association Mosaïque, un projet commun dans le cadre du Programme Européen pour l'Initiative et l'Emploi des Jeunes,
- En co-écriture avec l'équipe éducative et en partenariat avec AFAC 24 : Le projet et le bilan du C.E.P. 24 (Chantier Educatif permanent).

2.2.2.3 - Les Chantiers Educatifs « Le Chemin » en 2014.

Au cours de l'année 2014 plusieurs chantiers éducatifs ont permis de positionner le Service de Prévention « Le Chemin » dans une dynamique de partenariat et d'innovation.

Nous avons réalisé 9 Chantiers Educatifs en 2014 pour un volume d'heures de 891 heures qui ont permis de salarier sur des durées variables de 4 heures à plusieurs dizaines d'heures, 26 jeunes. Il est important de comprendre que ces chantiers éducatifs n'ont pas pour vocation de sceller une orientation professionnelle, mais de permettre un temps de travail : sur soi, pour un employeur et avec d'autres jeunes.

Il y a une forte mobilisation des jeunes sur ces chantiers éducatifs, d'une part parce qu'ils sont salariés (même quelques heures), signent un contrat de travail, perçoivent une rémunération et d'autre part se sentent pris en considération... Le faible taux d'absentéisme, souvent proche du zéro, est toujours justifié par un impondérable ou un impératif qui fait partie du parcours du jeune. Ce sont les Educateurs qui positionnent chaque jeune sur un chantier Educatif en fonction de critères objectifs qui permettent d'inscrire cette « étape de parcours » au meilleur moment pour lui.

Il faudra maintenir cette exigence de temporalité dans les années à venir pour faire en sorte que ces chantiers Educatifs qui ont démontré toute leur pertinence ne deviennent « un dispositif de plus », utilisé comme une fin, plutôt qu'un moyen, support indispensable dans l'étayage d'un jeune à un instant T.

Au titre des actions innovantes réalisées en 2014, nous citerons :

- La création sur 3 mois ½, (En partenariat avec le Conseil Général de la Dordogne, AFAC 24 et l'Association Mosaïque) du Chantier Educatif Permanent (C.E.P.).

- 6 Jeunes éloignés de l'emploi ont été salariés par l'Association 3 S dans le cadre d'un Chantier Educatif.
- A raison de une à deux demi-journées par semaine, ils ont découvert divers ateliers encadrés par des Educateurs Techniques. Ils ont retrouvé un rythme de travail, un groupe sur lequel s'appuyer, créé des objets et ont pu reprendre confiance en eux. A l'issue de ce C.E.P. 3 d'entre eux avaient déterminé une orientation validée par AFAC 24.

2.2.3 La gestion administrative et financière

Reconnu comme « Etablissement et service social et médico-social » tel que défini à l'article L 312-1 du C.A.S.F. nous sommes positionnés comme partenaire Associatif de premier ordre, opérateur de politique publique dans le cadre de la mission de protection de l'enfance du Conseil Général de la Dordogne. En Décembre 2014, de nouvelles orientations, toujours en cours de discussions à l'heure où est rédigé ce rapport modifieront certainement profondément l'activité du service :

- Nouvelle tranche d'âge de jeunes à repérer et accompagner (18/25 ans),
- Nouvelle instance de partenariat et d'actions (Plateforme Jeunes),
- Montée en charge du volume administratif probable, avec le positionnement d'une partie des activités de la Prévention Spécialisée, souhaité par le C.G.24, sur un Programme Européen (Programme Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes).

Sur la partie financière, nous avons en 2014 instauré un contrôle budgétaire mensuel qui permet de mieux piloter l'association (répartition par 1/12^{ème} par groupes fonctionnels et par lignes budgétaires, des charges et des produits).

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2014

3.1 Présentation générale :

3.1.1. Cadre d'intervention de la prévention spécialisée, présentation des missions. Retour sur « l'adaptabilité » des professionnels. Evaluation des missions

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Pour « fluidifier » la lecture de ce document, nous avons repris **en annexe** les missions essentielles dévolues à la Prévention spécialisée.

3.1.2. Public : présentation générale, « processus de rencontre » :

Les éléments chiffrés

Quelques éléments chiffrés sur la constitution de la population de la ville de Périgueux et de ses quartiers, de la ville de Coulounieix-Chamiers, ainsi que les problématiques rencontrées par les habitants vont éclairer cette démarche.

Les données INSEE La commune de Périgueux présente une population totale de 29 811 habitants (données INSEE, recensement de la population 2011), en légère augmentation depuis 2009. Le taux de natalité entre 1999 et 2009, est de 11 pour mille.

Près de 37% de sa population est âgée de moins de 30 ans :

De 0 à 14 ans, 12.5% ;

- **De 15 à 29 ans, 24.35%** (+ 3.5% entre 1999 et 2008)

Plus de 20% de la population de Périgueux a entre 0 et 19 ans (Hommes 22.6%, Femmes 18.4%) ;

Les familles sont composées à 51.1% de couples avec enfants (28.8%) et de familles monoparentales dont plus de 90% de femmes. Les familles monoparentales avec enfants représentent près de 21.4% des ménages. La taille moyenne des ménages est passée de près de 2.8 à un peu plus de 1.6 personnes par unité.

Sur les 6 940 familles recensées :

- 54.9 % n'ont pas d'enfant ;
- 25.9 % ont 1 enfant ;
- 13.5 % ont 2 enfants ;
- 5.8 % ont trois enfants et plus.

En 2009, plus d'un quart des personnes de 15 à 19 ans vivent seules, près de 50% entre 20 et 24 ans.

L'emploi de la population active

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

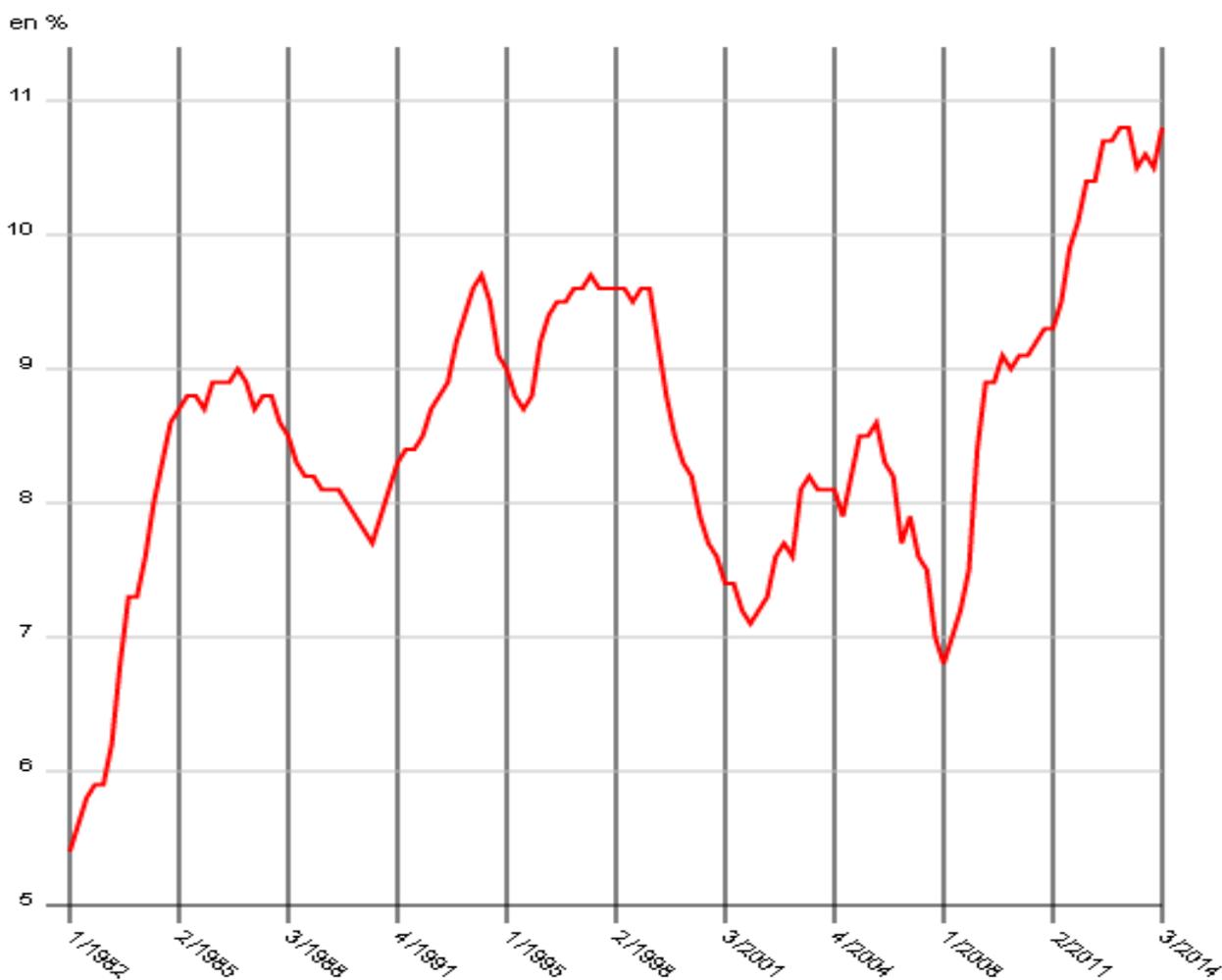
Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

	2006	2011
chômeurs en %	10,0	12,2
Inactifs en %	27,7	28,7

En 2013, le chômage atteint en fin d'année 9,6 % de la population active régionale. Fin décembre, plus de 262 000 personnes disponibles pour un emploi sont inscrites à Pôle emploi (catégories A, B, C) en Aquitaine. Le nombre d'inscriptions augmente en 2013, tout comme le nombre de sorties. En moyenne, Pôle emploi enregistre près de 4 000 inscriptions de plus que de sorties chaque trimestre, contribuant ainsi à l'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi. Les entreprises aquitaines ont confié près de 150 000 offres d'emploi à Pôle emploi en 2013. Le nombre de contrats aidés augmente. Par contre, le volume d'heures d'activité partielle pris en charge ou encore les mesures d'accompagnement aux licenciements, dans le cadre des dispositifs d'accompagnement des mutations économiques, sont en recul, signes d'une conjoncture économique un peu moins défavorable. (Source : INSEE)

Le graphique ci-dessous représente le taux de chômage depuis 1982, arrêté au 31/12/2014 en Dordogne.

Taux de chômage localisé par département - Dordogne



— Série 001515889 : Taux de chômage localisé par département - Dordogne

Activité et emploi selon l'âge à Périgueux

Données 2011	15-24 ans (moyenne des villes)	25-54 ans (moyenne des villes)	55-64 ans (moyenne des villes)
Part des actifs	17,4 % (9,3 %)	70,7 % (77,6 %)	11,9 % (13,1 %)
Taux d'emploi	72,7 % (75,6 %)	84,1 % (91,8 %)	90,1 % (92,0 %)
Taux de chômage	27,3 % (24,4 %)	15,9 % (8,2 %)	9,9 % (8,0 %)

Les données 2015 sur le quartier du Gour de l'Arche faisaient état d'un taux de chômage chez les jeunes (16/25 ans) supérieur à 35%.

Activité et emploi selon l'âge à Coulounieix-Chamiers

Données 2011	15-24 ans (moyenne des villes)	25-54 ans (moyenne des villes)	55-64 ans (moyenne des villes)
Part des actifs	11,5 % (9,3 %)	74,0 % (77,6 %)	14,5 % (13,1 %)
Taux d'emploi	65,2 % (75,6 %)	84,1 % (91,8 %)	93,2 % (92,0 %)
Taux de chômage	34,8 % (24,4 %)	15,9 % (8,2 %)	6,8 % (8,0 %)

L'accès à l'emploi est très limité

Pour l'ensemble de ces quartiers, l'importance de l'exclusion vis-à-vis de l'emploi est particulièrement forte.

Pour les quartiers situés en centre d'agglomération, le chômage institutionnel est ainsi très important : les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi y sont plus nombreux que dans la moyenne des quartiers prioritaires. Les quartiers Lyautey - Champ de Courses au Bouscat ou Jean Moulin à Bergerac présentent ainsi des indicateurs de chômage de quatre à cinq points plus élevés que pour l'ensemble des quartiers prioritaires. Cette situation est encore plus préoccupante dans les quartiers davantage excentrés. Tout indique que de nombreuses personnes en âge d'être actifs sont exclus - ou se sentent comme tels - du marché du travail : les taux d'activité y sont nettement inférieurs aux seuils des autres quartiers. Ainsi sept quartiers de ce profil (les zones urbaines sensibles Ousse des Bois à Pau, Beaudésert à Mérignac, la Zone Sud-Est et son extension à Agen, les nouveaux quartiers prioritaires **Bas Chamiers à Coulounieix-Chamiers, Gour de l'Arche à Périgueux** et Érables à Ambarès-et-Lagrave) conjuguent **un indicateur d'activité relativement faible à un indicateur de chômage élevé**. Cela traduit le fait qu'une partie de la population âgée de 25 à 64 ans est peu présente sur le marché du travail

La situation des jeunes est très préoccupante

En moyenne, dans les quartiers de ce profil, 34,5 % des jeunes (18/24 ans) assurés de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs salariés (CPAM) bénéficient de la Couverture Mutuelle Universelle Complémentaire (CMUC) (contre 23 % en moyenne pour les quartiers prioritaires aquitains). Ce taux dépasse très largement la moyenne et atteint même des niveaux très inquiétants. Cet indicateur de difficulté sociale démontre notamment des problèmes d'insertion des jeunes sur le marché du travail, déjà soulignés par les indicateurs d'activité.

(Source : INSEE 2014 : Quartiers prioritaires en Aquitaine : des quartiers fragiles, en situations diverses).

Le logement :

En 2009, sur les 19 231 logements de la commune, 83.8% sont la résidence principale du ménage, 67.8% des appartements et 61% locataires. Le nombre de pièces en moyenne est de 2.8 par logement :

- 9.5%, 1 pièce ;
- 19.7%, 2 pièces ;
- 27.1% 3 pièces ;
- 24.1%, 4 pièces ;
- 19.6%, 5 pièces et plus.

Près de la moitié d'entre eux sont occupés depuis moins de 4 ans. Cette proportion varie considérablement en fonction des différents quartiers de la ville. Cette donnée constitue un élément important dans la définition des zones d'intervention prioritaire.

Diplôme et formation :

Le taux de scolarisation des enfants est de :

- 72.8% de 2 à 5 ans ;
- 99.7% de 6 à 10 ans ;
- 99% de 11 à 14 ans ;
- 96% de 15 à 17 ans ;
- 53.3% de 18 à 24 ans.

Pour les plus de 15 ans non scolarisés, les diplômes sont :

- 13.4% sans aucun diplôme ;
- 10.6% certificat d'études primaires ;
- 8.6% BEPC ;
- 22.8% CAP ou BEP.

Plus de 55% de la population des 15 ans et plus non scolarisés, ont un niveau V ou infra.

Les prestations sociales :

Près d'un Périgourdin sur deux bénéficie d'une prestation CAF et 80% des allocataires perçoivent une allocation logement. Au final, près du tiers sont touchés par une prestation logement, et ces prestations concernent 80% des allocataires CAF de la commune. Cette part peut être encore plus élevée sur certains quartiers. Les aides sont majoritairement à caractère social. La majorité du parc locatif est privé à 67%, le public ne représentant que 27%. Dans le secteur privé, 43% ont moins de 25 ans et seulement 20% d'entre eux sont étudiants.

La majorité des prestations dont bénéficient les allocataires Périgourdins sont des prestations liées au logement (54%) ou des minima sociaux (21%). Près de 30% des allocataires ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, et pour 23% d'entre eux, les prestations représentent 100% de leurs revenus et pour 28%, elles représentent 28% de leurs revenus.

Il existe une sur représentativité des ménages isolés, familles monoparentales et de moins de 25 ans, dont les ressources sont en dessous du seuil de pauvreté et/ou composées majoritairement de prestations sociales.

3.2. Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur (les périodes spécifiques, la présence sociale) :

L'emploi d'un Educateur est soumis à la saisonnalité, compte tenu du mode de rencontre initial avec un jeune qui est « **Le Travail de Rue** ».

La saison et les conditions climatiques sont les deux composantes qui déterminent son temps de présence sur le quartier. Quand la saison hivernale ou les conditions climatiques (froid, pluie, vent,...) sont défavorables, le « repli » sur un local de proximité pour un temps d'échange, de rencontre ou d'accompagnement est alors la solution pour « rester en contact » avec le jeune et/ou sa famille, ses amis, ou un partenaire... Une présence sociale régulière, à horaires fixes, permet de « marquer » dans un milieu ouvert la régularité d'une présence, celle de l'Educateur. La rencontre se fait au rythme du Jeune et non selon la volonté de l'Educateur.

La protection de l'enfance est au cœur de notre démarche. Cependant, d'autres aspects mis en avant dans les données statistiques de nos territoires montrent l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir, en matière d'accompagnement des jeunes vers les « dispositifs de droit commun », lorsqu'il s'agit de trouver une orientation professionnelle, ou un emploi. La Prévention Spécialisée agit en amont de toute insertion professionnelle, car les relations avec les adultes pour beaucoup de jeunes que nous accompagnons a été déjà difficile.

L'essentiel de notre travail n'est pas de nous substituer aux dispositifs existants, mais d'agir avec et pour chaque jeune, en fonction de « là où il en est » au moment de la première rencontre.

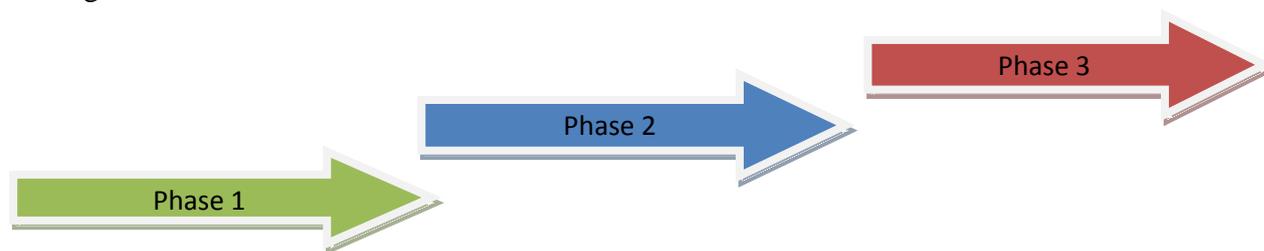
L'un des principes de la Prévention Spécialisée « **La Libre Adhésion** » marque l'instant réel et symbolique du basculement vers une relation de confiance avec l'Educateur.

Mais ce lien qui se construit dans la durée demande une vigilance de chaque instant, au principe qu'il a déjà échoué avec d'autres adultes. La professionnalisation des modes d'intervention et le travail en équipe autour de jeunes connus par plusieurs Educateurs permettent d'élaborer des modes de rencontre ou de distance, adaptés à chaque jeune.

Afin de clarifier l'intervention en prévention spécialisée, nous avons cherché à modéliser les spécificités de cette action éducative.

Il est possible de la décliner en 3 phases :

1. Créer le lien de confiance avec le jeune dans **le respect de son anonymat** et de **la libre adhésion** (exception faite de mineurs en situation de danger) ;
2. Définir la relation éducative et construire des objectifs d'accompagnement avec la personne (remise de la charte des droits et libertés de la personne accompagnée, possibilité de signer un contrat d'engagement) ;
3. Passage de relais vers le droit commun et/ou arrêt de l'intervention éducative ;



Rencontre

(Relation éducative,
Libre adhésion)

**RELATION
EDUCATIVE**

Début de l'accompagnement éducatif

Formalisation des valeurs de la charte
(Contrat moral et/ou écrit)

DEMARCHE SPECIFIQUE
(élaboration d'une problématique)

Passage de relais

(Partenariat)

AUTONOMIE

Il est bien évident que ce schéma est une symbolisation de ce que pourrait être la progression de l'intervention éducative de la prévention spécialisée. En réalité, il existe des passerelles ou des « aller / retour » entre les différentes phases.

Il est également très important de noter que les emplois du temps qui sont réalisés par quatorzaine par chaque Educateur, pour la quatorzaine suivante, sont prévisionnels. La particularité du travail de rue et le mode de rencontre doivent laisser la plus grande souplesse à chaque Educateur pour modifier, sur l'instant son emploi du temps, en fonction d'une situation particulière que rencontre un jeune. Ce mode d'intervention est particulièrement efficace et permet tous les possibles, au contraire de modes de rencontres plus administratifs.

3.3. Le Bilan d'activité par Secteur (Réalisé par chaque équipe éducative)

Nous avons mis en œuvre pour la première fois dans ce rapport d'activité, les outils méthodologiques qui permettent une lecture de l'activité réalisée sur chaque secteur d'intervention, selon 6 Items, travaillés avec l'I.R.T.S. Poitou-Charentes :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier,

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),

3/ Le public du territoire,

4/ Outils de médiations,

5/ Le Partenariat,

6/ Développement Social Local.

Nous espérons ainsi que le compte rendu de nos activités sera plus accessible aux lecteurs de ce rapport.

3.3.1. Le secteur de Coulounieix-Chamiers/ Marsac sur l'Isle :

Pour ce secteur également, il convient de définir deux zones d'intervention qui nécessitent des approches différentes :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier.

3.3.1.1. Coulounieix-Chamiers (Chamiers et la cité Pagot)

Ces deux quartiers représentent une zone d'intervention pour lesquels l'approche typique de la prévention spécialisée est pertinente.

Les problématiques rencontrées sur ces deux zones sont spécifiques aux quartiers dits «sensibles», présentant une grande précarité économique, une grande diversité culturelle, un grand nombre de logements collectifs, pour certains très vétustes (542 logements). Toutefois, ce secteur d'intervention bénéficie de nombreux avantages :

- Un centre social dynamique et partenaire privilégié ;
- Un grand nombre d'Associations sociales, culturelles et sportives ;
- Des dispositifs d'aide sociale de type P.R.E. (Programme de réussite éducative), aide aux devoirs et soutiens scolaires, équipe éducative pluridisciplinaire au Collège Jean Moulin, dispositif de prévention des exclusions scolaires,...
- Une culture du partenariat instituée et efficiente.

Chamiers



Notre local d'accueil (et la permanence éducative) est immergé au cœur de l'habitat social. Les logements collectifs (564), sont attribués à une population dense dans le quartier. Malgré les travaux de réfection, d'embellissement de certaines barres d'immeubles, malgré la présence accrue d'équipements structurels alentour, infrastructures sociales, culturelles, sportives ; malgré une grande implantation associative, la multiplicité des dispositifs d'aide sociale, les habitants sont confrontés à des situations de précarité socio-économique et sanitaire que sont venues confirmer les derniers éléments statistiques retenus pour déterminer les nouveaux quartiers « Politique de la Ville » 2015/2020.

La cité Pagot :



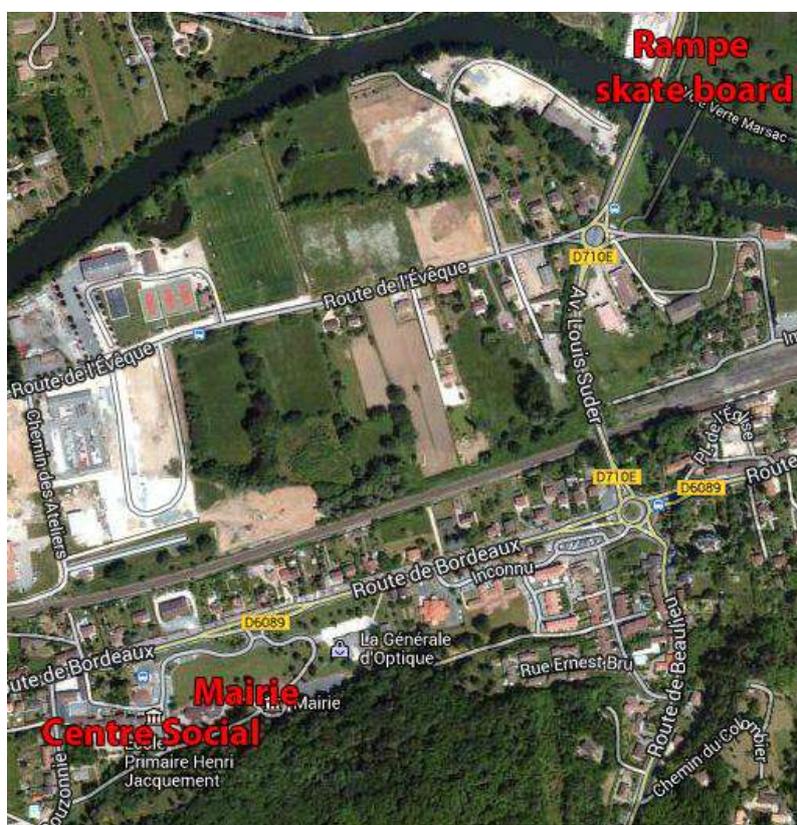
La cité Pagot : même si cette zone n'est pas repérée comme zone C.U.C.S., nous y retrouvons une population fortement précarisée et plus isolée géographiquement des lieux d'attraction sociale.

Ces deux quartiers, même s'ils présentent de grandes difficultés qui se traduisent par des problématiques de protection de l'enfance et d'insertion sociale et professionnelle, présentent un « profil connu » par la prévention spécialisée.

Ainsi, la stratégie d'intervention sera la suivante :

- **Maintien des permanences d'accueil sur Chamiers et la cité Pagot ;**
- **Développement de projet d'actions culturelles, sportifs, d'animation...en lien avec les partenaires du secteur ;**
- **Travail auprès des communautés afin d'appréhender des problématiques complexes (mariages forcés, contraintes culturelles, contraception,...) pas ou peu traitées ;**
- **Développement d'Associations d'habitants afin de les rendre acteurs de leur quartier ;**
- **Pour la période 2015/2018, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (18/25 ans) : jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation vers l'insertion socioprofessionnelle.**

3.3.1.2. Marsac sur l'Isle



La commune de Marsac sur l'Isle a connu une croissance et un développement de son habitat, du secteur économique, et de son organisation extrêmement importants au cours des dernières années. Un travail partenarial renforcé s'est construit avec le centre social et culturel ainsi que l'équipe municipale. L'intervention de la prévention spécialisée se fait essentiellement par la participation active à des projets de développement des dynamiques locales jeunes, la construction d'actions de préventions des comportements à risques des jeunes,...

Ainsi, la stratégie d'intervention sur la commune reste spécifique :

- **Renforcement du partenariat avec les acteurs locaux (Centre social, associations de jeunes, centre de loisirs, services municipaux,...) ;**
- **Veille sociale sur la structuration de la commune dû aux mutations liées à la construction de nouveaux logements (Résidence personnes âgées à proximité du centre social, de logements sociaux, de zones de regroupement des jeunes,...) ;**
- **Travail sur l'adaptation des méthodes de travail de la prévention spécialisée comme la présence sociale et le travail de rue, sur des lieux à la configuration différente des ensembles urbains de logements collectifs.**
- **Pour la période 2015/2018, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (18/25 ans) : jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation vers l'insertion socioprofessionnelle.**

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

> Un pilier de la prévention spécialisée : « Le travail de rue ».

Il s'agit d'une démarche régulière de présence sociale auprès des jeunes, dans leur milieu de vie. Le contexte social et familial est pris en compte lors de la rencontre. Il s'agit d'aller vers ces jeunes alors que ces derniers n'ont pas nécessairement manifesté une demande.

Nous parcourons le territoire à des horaires atypiques parfois en soirée, ce qui nous permet d'approcher et de rentrer en relation avec les jeunes, de façon spontanée.

Nous pratiquons une attitude d'approche bien particulière basée sur une écoute attentive, une observation aigüe et ainsi une entrée en contact à la fois discrète, non intrusive et cependant assez dynamique pour réaliser un travail d'accroche. L'objectif étant de privilégier les liens sociaux avec la population des quartiers et le cas échéant de pouvoir amorcer, impulser, construire dans un climat de confiance, d'adhésion et de respect mutuel un travail pédagogique d'accompagnement et/ou d'orientation vers le droit commun.

Notre travail de rue nous a permis d'observer et de rencontrer plusieurs centaines de personnes (jeunes rencontrés).

3/ Le public du territoire :

> **Définition des « jeunes rencontrés »** : Jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges.

Tranche d'âges	Homme	Femme	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenariales
9 ans et -	16	16	15	6	7	4
10-13 ans	21	14	24	6	3	2
14-17 ans	31	34	50	10	2	3
18-21 ans	25	15	31	5	4	0
22-25 ans	31	16	36	7	3	1
26 ans et +	53	67	89	16	11	4
TOTAL :	177	162	245	50	30	14

Commentaires : Plus de 300 contacts ventilés selon différentes modalités de rencontres (travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orientation par les partenaires, bouche à oreille...). Nous pouvons noter que la **plupart des jeunes rencontrés** le sont lors du travail de rue. Notre local d'accueil situé en plein cœur du quartier facilite l'accès des habitants à la Prévention Spécialisée.

Cette année 2014 à Chamiers nous avons engagé un travail éducatif pour et avec 162 jeunes (jeunes soutenus).

E > Définition des « jeunes soutenus » : Jeunes accompagnés individuellement et/ou collectivement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de leurs projets ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Population en transit
9 ans et moins	3	6	9	9	0	
10-13 ans	11	10	21	21	0	
14-17 ans	29	27	56	54	2	
18-21 ans	8	23	31	29	2	
22-25 ans	10	9	19	19		
26 ans et +	25	6	31	30	1	
TOTAL	86	81	167	162	5	

Commentaires : Notre activité est sensiblement identique à celle de l'an passé avec une équipe éducative réduite à temps partiel, un temps plein éducatif absent et non remplacé les 9 premiers mois de l'année. Notre action se focalise majoritairement :

- Auprès des jeunes dans la tranche d'âge **10/13 ans** : cette période pré-adolescente requiert une approche éducative préventive importante impliquant de part et d'autre une démarche prospective qui au fil du temps permet de tisser une relation de qualité et de confiance.

- Auprès des jeunes dans la tranche d'âge **14/17 ans** : forte propension en direction des jeunes adolescents. Ces jeunes sont paradoxalement en demande de liens, malgré une attitude parfois nonchalante et perçue comme telle par les adultes (famille et institution). La crise d'adolescence met en exergue des fragilités particulières et des questionnements anxieux sur les valeurs identitaires, sociétales qui peuvent altérer profondément les potentialités de ces jeunes. Notre rôle éducatif s'entend par une présence, une écoute vigilante, à leurs côtés. Nous initiions avec eux des projets personnalisés destinés à dissiper leurs craintes et à mobiliser leurs forces.

- Auprès des jeunes dans la tranche d'âge **18/21 ans** : Cette tranche intéresse une majorité de garçons la plupart du temps en échec scolaire et déscolarisés.

Ces jeunes sont de plus en plus déconnectés de la réalité sociale. Ils se regroupent ou s'isolent. Ces jeunes éprouvent de grandes difficultés à pouvoir se projeter dans un parcours construit et ont peu de visibilité sur des objectifs de vie à court et à moyen terme. Notre travail éducatif consiste donc à soutenir et à guider ces jeunes vers des réalisations de projets concrets et tangibles.

A Chamiers 162 accompagnements : Effectifs / Répartition des différentes problématiques :

	Insertion		Famille		Santé		Logement		Scolaire		Justice		Maltraitance		Loisirs		Administratifs	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 9ans			4	2	3	2	2	2	3	2					3	3	2	2
10/13	6	5	5	5	4	5	4	4	5	5	2	0	2	0	5	7	4	6
14/17	15	10	20	20	9	10	5	5	17	16	4	0	0	0	20	21	9	10
18/21	20	6	13	6	12	6	13	4	3	2	2	1	0	1	14	5	15	8
22/25	9	10	5	8	5	8	3	3	0	0	2	1	0	0	4	6	8	7
Plus de 26	5	22	5	18	4	15	3	8	0	0	2	0	2	2	4	20	4	19
TOTAL	55	53	52	59	37	46	30	26	28	25	12	2	4	3	50	62	42	52
TOTAL	108		111		83		56		53		14		7		112		94	

Commentaires : malgré un nombre étoffé de structures de loisirs présentes sur la cité de Chamiers et des actions mises en place par la municipalité ou le centre social, les jeunes soutenus par Le Chemin n'ont pas toujours accès aux offres de loisirs. Etonnamment, les jeunes (filles et garçons) et les jeunes mères ont du mal à s'inscrire dans des activités ludiques alors même qu'ils/elles revendiquent des lieux d'expressions sans toutefois se mobiliser.

Quant aux problématiques familiales nous observons qu'elles sont très importantes et révèlent des difficultés intrafamiliales (rupture conjugale, violence au sein du couple, conflit générationnel, précarité sociale et environnementale,...). Face à ces composantes, l'équipe répond en déployant différentes stratégies :

- Ecoute
- Visite à domicile
- Entretien individualisé au local
- Médiation, aide à la résolution de conflit
- Propositions adéquates et réalistes
- Evaluation, bilan, reprise de contact, maintien du lien.

4/ Outils de médiations

En ce qui concerne la problématique de l'insertion professionnelle, nous sommes confrontés à une prépondérance chez les jeunes hommes de 18/21 ans. Ces derniers ont perdu confiance en eux et ont un discours négatif et craintif sur les institutions. Ils partent « défaitistes » pour élaborer leur projet professionnel. Notre action auprès de ces jeunes fortement démotivés consiste à faire avec eux l'état des lieux de leurs ressources respectives en élaborant un projet éducatif sur mesure avec pour objectif principal de ne pas se perdre en dispersion dans la pléthore de dispositifs inefficients. Nous proposons comme alternative à ces manquements un outil approprié

> Les chantiers éducatifs (Cf. Tableau suivant)



> Réalisation du « Chantier Garages » (Photos ci-dessus).

Les chantiers éducatifs								
Périodes (en 2014)	Effectifs Jeunes						Partenaires	Supports
	14/17ans		18/21ans		22/25ans			
	F	H	F	H	F	H		
Février Chantier Affichage (12h)			1	1			3S	Conception, édition et affichage
Mai Chantier « fête du vélo » (12h)		1		1			Chirurgie cardiaque Ville de Périgueux 3S	Stand de réparation de vélo Conception, mise en page et travail graphique
Août Chantier espaces verts à la banque alimentaire (24h)				1			Banque alimentaire Ville de Marsac-sur-l'Isle 3S Secteur cv/chemin	Aménagement et entretien des espaces verts.
Septembre-décembre « Chantier formation AFAC 24 » (208h)		1	1	2			AFAC 24 3S	Découverte de métiers Atelier emploi Atelier informatique
Novembre-décembre « Chantier banque alimentaire » (27h)					1		Banque alimentaire 3S Secteur cv /chemin	Récolte et rangement de dons alimentaires
Novembre-décembre « Chantier garages » (222H)				4			3S Périgueux Habitat Ville de Chamiers	Rénovation des portes de garages (décapage, peinture, etc.)
TOTAL : 505h		2	2	9	1			

Commentaires :

Nous pouvons noter que sur **4 mois** en 2014, nous avons effectué un nombre considérable d'heures de chantiers éducatifs : **430** heures sur un total de **505** heures, pour cette année 2014.

➤ **Le chantier formation AFAC 24 (208 h)**

➤ **Le Chantier « garages » (222 h)**

Ces chantiers ont été réalisés à la demande expresse des partenaires suivants : AFAC 24, la Mairie de Coulounieix-Chamiers et Périgueux Habitat.

Ces chantiers ont mobilisé huit jeunes sur un rythme intense.

Pour réaliser **le chantier AFAC 24**, il a été impératif, de renforcer ces accompagnements par une grande proximité, car les jeunes semblaient perdus dans leurs emplois du temps qui étaient sans cesse réajustés et parfois du jour pour le lendemain. Le groupe a été construit en fonction des affinités entre jeunes (groupe de pairs). Nous les avons responsabilisés sur plusieurs axes, notamment :

- L'exigence d'une grande disposition à être réactifs Adaptabilité.
- La facilitation de l'attitude et des réflexes de vie quotidienne..... Se réveiller le matin (ponctualité), l'intérêt diététique du petit déjeuner, mobilité/déplacement (scooter, véhicule des éducateurs, Péribus).
- Motivation, encouragement, rassurer les jeunes tout au long de l'engagement (contrat de travail).
- Poser et reposer un cadre éducatif en fonction des aléas survenant avant, pendant, et après les séances de travail sur les différents ateliers (ex : retards au travail, comportements indisciplinés, parfois irrespectueux...).
- Travail en amont et à posteriori sur l'organisation du budget salaire pour chaque jeune (affectation /anticipation de la gestion financière de leur paye).
- Confrontation avec le milieu du travail et des équipes de professionnels (participation active).
- Mise à jour des éléments administratifs de sécurité sociale et point sur la couverture vaccinale et médicale.
- Bilan personnalisé avec chaque jeune, mise en perspective du devenir de chacun

En outre pour réaliser **le chantier « garages »**, nous avons été contraints à certains moments de travailler en équipe dédoublée et parfois concomitantes, et même faire appel à l'équipe du secteur centre-ville, tant la commande fut prégnante.

Ce chantier « garages » a été réalisé avec l'appui technique d'un salarié encadrant à l'Association d'Insertion par le Travail : 3S.

Les conditions d'encadrement n'ont cependant pas impacté la qualité du travail éducatif accompli auprès des jeunes, les temps de partage autour des repas ainsi que des petits – déjeuners ont été des instants d'une extrême convivialité : facilitation de l'expression orale, échanges constructifs sur des sujets d'actualité sociétale d'un monde en pleine effervescence.

- Pendant la pause « déjeuner », l'équipe éducative a permis et favorisé une prise de parole libre (échanges sur des considérations et réflexions personnelles partagées en groupe)

- Partage d'informations sur le contenu et les projets de vie de chacun

- Récits spontanés (lien de confiance tissé) d'expériences vécues.

Initialement la mairie de Chamiers avait proposé de finaliser le chantier garages par un repas convivial avec les partenaires et les élus de la commune.

L'équipe du Chemin a décidé avec les jeunes d'organiser ce repas. Nous sommes partis de la demande des jeunes de confectionner de vrais hamburgers, avec des produits frais et locaux.

Le Repas Garages :

Un travail préparatoire sur plusieurs séances avec les jeunes :

- Elaboration du menu (ingrédients, quantités, lieu d'achat, coût des matières premières, travailler le sens de l'organisation et de la logistique.....)
- Lister les invités (une vingtaine de personnes)
- Etablir un budget prévisionnel
- Répartition des tâches, mise en place d'un atelier cuisine : apprentissage et maîtrise de gestes techniques des préparations culinaires (travailler la dextérité), présentation des mets, décoration de la table (développer le sens de l'esthétisme), confection des plats (transmission de notions hygiéno-diététiques, découverte des modes de cuisson, se familiariser avec les ustensiles de cuisine)
- Comment accueillir les invités, se présenter
- Rangement, plonge et ménage des locaux
- Convocation de la presse « Dordogne Libre » (Cf article ci-dessous)

Cette dernière journée a donné lieu à des échanges fructueux (valorisation des savoirs faire et des savoirs être)

COULOUNIEIX-CHAMIER

Des jeunes plein d'ambition ont réussi leur chantier éducatif

Structurer des jeunes, leur permettre de s'inscrire dans un projet, donner des envies, ou orienter des choix par la découverte d'actions encadrées, telles sont les ambitions de l'association Le Chemin.

Quatre jeunes qui relèvent de l'antenne de Coulounieix-Chamiers viennent de participer à un chantier de peinture. Franck, Habib, Alexandre et Dimitri se sont prêtés au ravalement des portes d'accès et d'entrée de garages d'un bâtiment de la cité Jacqueline-Auriol. Mis en condition réelle et bénéficiant de l'accompagnement d'éducateurs, ils ont pu apprécier et goûter le prix du travail. Inscrite dans le cadre de la politique de la ville, cette expérience riche en découvertes tant sociales qu'humaines, s'est avérée être une réussite.



De gauche à droite : Franck (2), Alexandre (3), Dimitri (5) et Habib (7) sont satisfaits du travail qu'ils ont présenté à Bruno (1), Hélène (4) et Véronique (6) de l'association Le Chemin. PHOTO MICHEL BERBESSOU

« Quelques instants pris sur le vif... » Lors de l'atelier cuisine au local rue Yves Farges le 17 décembre 2014



Les sorties éducatives et Pédagogiques :

> Un atelier cuisine (pour un échange de savoirs) :

	Jeunes	F	G	14/17 ans
Total	3	3	0	3

Commentaires : Trois jeunes adolescentes de la cité de Chamiers n'ont pu être sélectionnées pour la participation de la « truffe d'argent » à l'été 2013. Ce fut une grande déception pour elles ; elles avaient besoin d'exprimer au grand jour leurs capacités vocales et se sentir reconnues. L'idée éducative a été de proposer à ces jeunes filles de passer une audition auprès d'un professeur de chant agréé au centre culturel de la Visitation à Périgueux. Afin d'encourager cette initiative et d'accéder à cette prestation pédagogique d'excellence, il a été convenu entre la professionnelle et les trois jeunes filles de procéder à un échange de savoirs : confectionner un gâteau en guise de remerciements pour la disponibilité et la compétence délivrées par l'intervenante pour ces jeunes.

Ce projet a permis de faire le point sur les aptitudes vocales de chacune (tessiture, timbre, placement de la voix), renforcer les potentialités, prendre confiance en soi, révéler sa propre authenticité.

Le 19 Mars 2014

Bonjour Madame la Professeure,
merci de nous donner la chance
de chanter. Pour nous le chant
c'est notre passion.

Tamta Imène Aïcha



> Un Repas éducatif :

	Jeunes	F	G	18/21 ans	22/25 ans
Total	3	2	1	1	2

Commentaire : il s'est agi de réunir 3 jeunes d'une même famille afin de faciliter le travail d'intégration citoyenne (expression orale de la langue française, repérage de la ville, découverte des us et coutumes et de la cuisine traditionnelle périgourdine).

> **Sortie Aqua – CAP :**

	Jeunes	F	G	10/13
Total	3	1	2	3

> **Sorties cinéma :**

	Jeunes	F	G	-10	10/13	14/17	18/21
Total	6	2	1	1	2	2	1

> **Concert au sans réserve (Debout sur le zinc) :**

	Jeunes	F	G	-10	10/13
Total	3	2	1	1	2

> **Sortie Brantôme :**

	Jeunes	F	G	-10	10/13	14/17	18/21
Total	10	9	1	2	4	3	1

> **Dégustation de crèmes glacées :**



> **Sortie Bateau :**



> **Un séjour : DECOUVERTE DE LA CÔTE ATLANTIQUE A ROYAN**

	Jeunes	F	G	10/13	18/21
Total	3	3	0	2	1

Partir, découvrir, pour mieux revenir, demande une grande volonté, couper avec son quotidien, s'adapter à un nouveau groupe, s'inscrire dans des nouvelles règles et faire l'expérience de l'ailleurs. C'est également le temps où la mise à distance des schémas et la confrontation à d'autres cultures et à des modes de vie différents sont l'occasion d'une ouverture sur le monde. La rencontre de valeurs nouvelles, dans des dimensions interculturelles sont fondamentales dans la connaissance de l'autre.

Trois jeunes filles sont donc parties pendant trois jours avec deux éducateurs au mois d'avril 2014. Ces jeunes ne quittent jamais la cité et ne connaissent les vacances que par le centre aéré pour deux d'entre elles. Pour la dernière, elle passe le plus clair de son temps devant le « petit écran ».

Dans un souci de solidarité, d'attitude citoyenne et d'esprit d'écologie nous avons demandé en contre partie à ce séjour, à ces trois jeunes de réfléchir et d'élaborer une action collective. Elles ont toutes trois proposé de nettoyer les abords de la cité de Pagot.

Nous avons mis en place un calendrier prévisionnel avec les trois jeunes filles et leurs familles en tenant compte des disponibilités de chacune. Trois mercredis d'affilée, nous avons procédé au nettoyage du bois de la cité de Pagot et au ramassage des encombrants, une trentaine de sacs poubelles pour venir à bout de cette opération.



> **Le séjour à Royan :**

Il s'est déroulé dans une ambiance très détendue et studieuse car les jeunes ont découvert mille beautés de la nature (châteaux, champs de colza, randonnée pédestre sur le sentier des douaniers, exploration de la flore et de la faune maritimes, visite du zoo de la Palmyre,...). Notre travail pédagogique s'est exercé autour d'une participation à des ateliers cuisine, autour d'une sortie théâtre en ville, de la visite de monuments historiques. L'apprentissage de la vie en communauté au logis de Mélisande a permis aux enfants d'expérimenter les règles du savoir-vivre ensemble... et celles de pratiquer la régulation des dépenses, au regard de la multitude d'activités réalisées au cours de ce séjour, puisque nous sommes revenus à destination avec une trésorerie positive et la fierté d'avoir relevé le défi de l'économie budgétaire !



**Récapitulatif des sorties en 2014 sur le secteur de Chamiers:
Répartition des publics selon l'âge et le sexe**

Age	Nombre de filles	Nombre de garçons
Moins de 10 ans	3	1
10 / 13 ans	10	2
14 / 17 ans	6	2
18 /21 ans	4	0
22/25 ans	1	1
Total :	24	6
	TOTAL : 30 jeunes	

Commentaires : Nous avons privilégié de renforcer les liens de confiance avec ces jeunes à travers différents supports éducatifs tels que les sorties cinéma, la sortie piscine (Aquacap) ou les représentations de spectacles vivants, les manifestations théâtrales. Nous pouvons observer que les filles sont plus en demande que les garçons dans toutes les tranches d'âge, notamment les filles de 10/13 ans.

5/ Le Partenariat :**Le partenariat du secteur Coulounieix- Chamiers – Marsac****> Communication avec les partenaires sur le secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle : Mode des échanges et traçabilité des échanges****Les modes de partenariat :**

Soins	Culture	Insertion	Logement	Education	Justice	Administratif
A.N.P.A.A	A.S.P.T.T	3S	Dordogne Habitat	A.P.E.I / Oséa	C.A.D.A	A.S.E
Banque alimentaire	A.B.F	A.F.P.A	Périgueux Habitat	C.C.I	Commissariats	Banques
C.M.P/ C.M.P.P	Anim'Sports	A.P.A.R.E		C.F.A	France Terre d'asile	C.A.F
C.P.A.M	Aquacap	A.R.T.E.C		C.I.O	Info droits	C.C.A.S
Cabinets médicaux et paramédicaux	Boxing club	A.F.A.C 24		Classe relais	P.J.J	C.G
Cabinets dentaires et d'orthodontie	C.L.A.P	E.P.S.E.C.O		Collèges	S.P.I.P	C.M.S
	Centres culturels	Emmaüs		Crèche	U.D.A.S.T.I	C.N.L.A.P.S.
	Centres sociaux	I.N.F.R.E.P		E.P.E.D		Centre des impôts
Centres de radiologie et de biologie	Cinéma	Le relais		E.R.E.A		D.D.C.S.P.P
Centre bilan santé	Filature l'Isle	Mission locale		Ecoles primaire		Grand Périgueux
Centre hospitalier	Maison de l'enfance	Mosaïque		Espace démarche		Mairies
Cliniques privées	Musées	P.L.I.E		F.I.P.S		Mieux vivre à Pagot
	S.A.V.S	Péribus		Ligue de l'enseignement		O.F.I.I
I.R.E.P.S	Sans réserve	Pôle emploi		Lycées		O.F.P.R.A
M.D.P.H		S.A.F.E.D		M.E.C.S		Préfecture
Médecine spécialisée		S.E.C.A.D.E		P.R.E		Services techniques
M.P.H				P.U.B.D		U.T
Mutuelles				Pôle périscolaire		
Pharmacies				S.A.I.S.P		
Planning familial				S.E.S.S.A.D		
P.M.I						
S.Y.C.O.V.A.P						

- Invitation des partenaires à nos réunions institutionnelles
- Participation des équipes éducatives du Chemin aux invitations des partenaires (Assemblées Générales, réunions de travail)
- Travail de coordination
- Travail d'information sur la prévention spécialisée
- Travail de collaboration (permanences partagées)
- Sollicitations partenariales
- Forum, colloques, formations
- Accès aux droits commun
- Démarches d'accompagnement individualisé vers un partenariat spécifique
- Démarches d'accompagnement collectif (Développement Social Local, chantiers éducatifs, sorties éducatives, séjours éducatifs).
- Interview, articles de presse, médias
- Rencontre du public, des habitants, des commerçants, des institutionnels, des élus...

La traçabilité :

- Compte rendu institutionnel
- Emargements
- Cahiers de consignes
- Prises de notes, fiches de suivis individualisés
- Ressources documentaires, informations professionnelles
- Communications téléphoniques, courriers, mails, visite au local
- Documentations, travaux de restitution
- Attestations de présence, évaluation
- Déplacements, frais kilométriques et de vie sociale
- Planification des rendez-vous
- Prescriptions au travail d'insertion
- Ordonnances médicales
- Contrats de travail
- Fiches projets
- Bilans
- Documents photographiques
- Factures, archivages
- Cahier de consignes (retranscription de l'écrit et de l'oral)
- Internet, messagerie des téléphones mobiles et répondeur sur le téléphone fixe
- Convocations, invitations...

6/ Développement Social Local

Accompagnement Social et Local, Exemple d'une action de D.S.L. en 2014 à Chamiers :

Les préconisations institutionnelles ont été axées en 2014 sur des actions visant à développer préférentiellement le Développement Social Local.



Au sein du quartier l'Association **le Chemin** apporte son soutien à des groupes en valorisant des initiatives collectives, afin de créer des dynamiques dans lesquelles les personnes vont s'inscrire. La coopération et le partenariat avec d'autres structures locales sont également essentiels. Cela permet une transition entre les besoins et les réponses possibles sur un territoire donné :

Notre exemple d'avoir initié et accompagné « Paroles pour Tous »

Cette initiative surgit en décembre 2013.

Un groupe de jeunes femmes se retrouve périodiquement chaque vendredi matin autour d'un petit déjeuner collectif proposé lors d'une rencontre à l'espace Démarches de Chamiers par l'animatrice du lieu.

Ce matin-là le groupe s'exprime d'une façon assez virulente sur des sujets concernant la vie sur le quartier. Les récriminations concernent des préoccupations de distribution alimentaire, vestimentaire et des difficultés pour ces habitantes de participer légitimement à des actions mises en place traditionnellement par l'amicale des locataires.

Le débat est tellement passionné qu'il déborde sur un constat douloureux amenant le groupe à se questionner sérieusement sur des actions à mettre en œuvre.

L'équipe du Chemin présente ce jour-là à cette permanence se saisit de ces paroles revendicatives et propose de continuer le débat d'une façon constructive afin de ne pas laisser ce groupe dans la plainte et le désarroi.

Nous proposons de recevoir ce groupe de jeunes mères à notre local de prévention au 26-01 rue Yves Farges à Coulounieix-Chamiers.

Les rencontres se déroulent en totale adhésion avec le groupe. Le rythme bimensuel des réunions est nécessaire à l'élaboration d'un travail de réflexion exigeant.

Le fonctionnement d'un cahier de liaison est instauré pour retranscrire les échanges et les axes de travail.

Le groupe ne sachant pas encore quelle forme juridique prendre : un collectif ou une association, l'équipe du Chemin propose alors une méthode d'animation de groupe de paroles avec pour outil de communication notamment le brainstorming....

La désignation du collectif : < **Paroles pour Tous** > fait l'objet d'une élection démocratique.

Au mois de mars 2014, le collectif souhaite rencontrer le Maire de la commune de Chamiers afin de lui faire part de constats et d'observations travaillés en groupe sous forme de questionnements et souhaite présenter également ses propositions d'actions et ses demandes devant les élus. A l'issue de la rencontre, Monsieur le Maire et ses adjoints indiquent au collectif de se constituer en association afin de pouvoir prétendre à l'octroi d'un local associatif et d'une éventuelle subvention.

Fin 2014, L'Association « Paroles Pour Tous » voit donc le jour.

Le Chemin a, tout au long de ces étapes de constitution, accompagné le groupe dans sa démarche participative citoyenne. Ce fut et c'est encore l'occasion d'expérimenter concrètement les valeurs humanistes et l'apprentissage de la démocratie. La nomination des membres et la constitution du bureau de l'association se sont réalisées à bulletin secret. Le fonctionnement de l'Association est opérationnel.

A la fin de cette année 2014, dans un climat de réelle cohésion, ce groupe prend de l'ampleur dans son effectif (+ **De 15 adhérents**). Les répercussions sont favorablement remarquables :

- Organisation parentale autour des gardes d'enfants pendant les réunions (inscription dans un lieu d'accueil permettant la disponibilité de chacune à profiter de cette plage d'échanges).
- Emulation intellectuelle, réflexions et formulations communes sur des actions à mettre en place sur le quartier (méthodologie de projet)
- Apprentissage de la démocratie
- Accès à l'autonomie
- Responsabilisation
- Valorisation de l'estime de soi
- Vaincre la timidité et l'isolement

- Contribution à la citoyenneté
- Renforcement du lien social et de la cohésion sociale

En conclusion cette action initiative, créative de Développement social local permet de faire émerger avec pertinence des attitudes et des comportements positifs, sur le plan individuel, collectif et à l'échelon territorial du quartier.

L'Equipe éducative du secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac-sur- l'Isle : Hélène, Véronique, Bruno.

3.3.2. Le secteur de Périgueux centre-ville / Gare / St Martin / Le Bassin / Les Mondoux :



1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier

- **Population totale de la ville**
- 31 296 habitants
20,7 %, ont moins de 20 ans
- 61 % des périgourdiens sont locataires
18 927 logements sur la commune - 3,5 pièces en moyenne par logement
45,2 % des logements construits avant 1949 - 22,5 % bâtis après 1975
- **Travail**
- 85,6 % des périgourdiens sont salariés, 11 % en CDD
37,6 % d'employés, 28,8 de professions intermédiaires, 14,3 % d'ouvriers, 14 % de cadres ou professions intellectuelles.
89,8 % de Périgourdiens travaillent dans le secteur tertiaire

- Taux de chômage 17,4 ;
- 27,4 pour les moins de 24ans
- **Etudes**
- 22,7 % ont au moins un C.A.P ou un B.E.P
19,6 % ont au moins le bac ou un brevet professionnel
11,1 % ont un niveau bac + 2
11,6 % ont bac + 3 et plus
- **Familles**
- 48,6 % de la population sont des couples sans enfant
45 % des périgourdins sont célibataires, 33,9 % sont mariés, 10,3 % sont veufs et 10,7 % sont divorcés.
- **Revenus**
- 48 % des périgourdins déclarent moins de 13 150 euros de revenus annuels (8,38 % seulement déclarent plus de 38 751 euros).

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

La réalité de notre territoire est très vaste (centre-ville de Périgueux, quartier de la gare, bassin, Saint Martin et quartier des Mondoux) révèle donc un public très varié et différent selon le lieu d'intervention :

- Jeunes de quartier (Mondoux)
- Public de rue
- Public de centre-ville sur les places (place Francheville par exemple qui révèle un public aussi très varié et provenant d'autres quartiers).
- Jeunes en appartement et situations très précaires (les jeunes de moins de 26 ans n'ayant le droit à aucune aide financière durable).
- Beaucoup de jeunes sans qualification, ni formation, ni emploi.
- Beaucoup de jeune en rupture d'institution pouvant les accueillir ou ayant un parcours institutionnel chargé (avec des placements en institutions ou familles d'accueil diverses et se retrouvant à la rue faute d'accroches affectives stables notamment.). Cela crée souvent une méfiance vis-à-vis de l'adulte, des difficultés relationnelles et d'entrée en communication.
- D'autres difficultés qui s'accumulent : environnement familial précaire, peu d'aide possible dans leur environnement, pas d'apport financier possible si pas de travail, une grosse difficulté d'accès à l'emploi, à la scolarité, à la formation » traditionnelle ».
- Des jeunes présentant pour certains des problèmes psychiatriques, des problèmes de compréhension et des difficultés intellectuelles (relevant parfois de la MDPH), des problèmes d'addiction, ceci pouvant entraîner des problèmes de comportement, des difficultés d'adaptation « en milieu dit ordinaire ».

3/ Le public du territoire :

Jeunes rencontrés :

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaire
9 ans et -	2	1		3		
10-13 ans						
14-17 ans	17	8				
18-21 ans	15	7	16		4	2
22-25 ans	17	11	22		3	3
26 ans et +	7	3	2	8		
TOTAL	58	30	40	11	7	5

La majorité des jeunes rencontrés sont des jeunes hommes de 14 à 25 ans rencontrés dans la rue.

Jeunes soutenus :-Nombre de jeunes soutenus : Définition « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
9 ans et moins	5	6	11	10	1	
10-13 ans	2	4	6	6		
14-17 ans	1	3	4	4		
18-21 ans	15	12	27	24	3	
22-25 ans	12	10	22	21	1	
26 ans et +	2	6	8	8		
TOTAL	37	41	78	73	5	

- Les jeunes soutenus sont majoritairement de sexe masculin, âgés de 18 à 21 ans, issus du territoire d'intervention.

- Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées

Age	Problèmes Insertion pro/formation	Problèmes personnels et familiaux	Problèmes de santé	Problèmes de logement	Problèmes scolaires (aides devoirs)	Problèmes de justice	Problèmes de maltraitance	Problèmes d'accès aux loisirs	Problèmes administratifs
Moins de 10 ans									
11/14		2							
15/18	4	4			3	2			
19/21	25	27	5	20		3			20
22/25	20	22	10	19		10			19
Plus de 26	4	8	2	5					5
Femmes	24	29	10	12		4			20
Hommes	29	34	7	32	3	11			22
TOTAL	53	63	17	44	3	15			44

Une donnée n'apparaît pas mais elle est essentielle sur le secteur centre ville : Nous proposons des colis alimentaires pour les jeunes et leur famille et vu le contexte actuel nous sommes régulièrement sollicités pour les aider en ce sens.

Principalement les jeunes que nous rencontrons au centre-ville, vivent seuls ou en couples, sont en situation de recherche d'emploi ou de formation et répondent pour la plupart aux critères NEET. Ils ne peuvent trouver d'appuis auprès de leurs familles qui parfois se trouvent dans des difficultés telles qu'elles ne peuvent les aider, ou parce qu'ils sont en conflit avec elles. Leur situation face au logement reste très précaire.

Nous accompagnons donc ces jeunes dans la majeure partie des cas pour des aides administratives (Refaire une carte d'identité, refaire une CMU...), puis pour des recherches de logement, puis une formation ou du travail. Nous les accompagnons aussi souvent à la mission locale ou à pôle emploi afin qu'ils puissent revenir vers « le droit commun ».

Une situation : le jeune F. :

Cette situation nous a paru importante à faire connaître car elle montre à la fois la diversité des publics rencontrés et en même temps la multiplicité des partenaires que l'on peut rencontrer lorsque l'on accompagne un jeune.

Nous avons d'abord connus les parents de F. par le biais d'une personne que nous avons accompagné auparavant dans le cadre de notre intervention. Par la suite nous les avons rencontrés plusieurs fois en faisant de la rue, soit au Camion de « sans toi ni loi » qui distribuait des colis alimentaires, soit lorsqu'ils faisaient la manche dans les rues du centre-ville. Nous avons créé du lien petit à petit, ils ont commencé à nous connaître et nous faire des demandes de colis alimentaires. Ils se sont sentis soutenus et aidés concrètement et nous l'ont exprimé.

Particulièrement méfiants concernant les institutions, la confiance a été très longue à s'instaurer, sur plusieurs années et voyant que nous respections leur façon de vivre les parents de F. se sont ouverts jusqu'à nous parler de leurs difficultés avec leur fils.

F ; est un jeune garçon de 14 ans qui est en rupture scolaire. Depuis l'école primaire il adopte un comportement ne lui permettant pas de pouvoir s'inscrire dans une institution avec des règles, un cadre, un collectif. Il met régulièrement en échec ses prises en charge et se retrouve continuellement exclu des écoles primaires, des collèges, des internats, des programmes spécifiques d'aide aux jeunes en difficultés scolaires ou il est placé, jusqu'à ce que l'inspection académique ne sachant plus dans quelle institution scolaire l'envoyer, ne propose plus de solution faute de lieu adapté. Parallèlement les services sociaux ont été interpellés et ont tenté d'aider ce jeune. Nous contactons donc les services qui l'ont suivi : Successivement L'ASE, puis la PJJ suite à des signalements effectué par le CMS concernant la situation familiale, chaque intervenant s'accorde à dire que ce jeune est très sociable en relation individuel, très intelligent mais qu'il ne peut s'inscrire actuellement dans un collectif. Il adopte alors un comportement dit provoquant, voir violent mettant à mal les adultes et institutions qui finissent par le rejeter.

Le travail avec les parents fut à certains moments possible, parfois difficile en tout cas se terminant à chaque fois par de la méfiance des deux côtés et une impossibilité pour finir de communiquer.

Finalement, ce jeune passe ses journées dehors, sans projet, avec d'autres jeunes sans projet aussi et il se retrouve à nouveau suivi par la P.J.J. suite à un délit et en attente d'être mis en examen par la juge.

C'est à peu près à cette période que nous le rencontrons, d'abord avec ses parents puis au cours de notre travail de rue. Il parle facilement avec nous, bien sûr avec un peu de provocation afin de voir... Nous lui proposons de participer à un chantier. Nous apprenons en effet que ce jeune essaie de trouver des petits boulots notamment pour aider ses parents en difficultés financières. Nous nous servons de sa motivation apparente pour l'accompagner.

Le chantier se passe bien, F, (aidé au lever par ses parents) est présent tous les jours et travaille, arrive à s'inscrire dans ce cadre avec un autre jeune.

Nous installons donc une relation basée sur la confiance et des expériences vécues avec lui (et ses parents) positives, l'aidant à reprendre confiance en l'adulte voir en un cadre. Parallèlement nous lui proposons de l'aider à réfléchir à une orientation, et lui proposons une formation, qui pourrait lui correspondre car le jeune a une petite rémunération, il se retrouve en petit groupe avec peu de temps scolaire, et a accès à différents apprentissage de métiers. Malheureusement pour des questions financières l'A.S.E. refuse et nous explique que ce jeune dépendrait de la MDPH, d'un ITEP. Nous en parlons aux parents qui nous disent qu'ils avaient déjà effectué des démarches en ce sens sans qu'ils aient de réponse. Nous les accompagnons donc à refaire une demande afin que ce jeune ait une orientation, c'est un vrai parcours du combattant entre démarches administratives, dossiers à remplir, visite chez le médecin, nous comprenons alors pourquoi certaines personnes en difficultés, si elles ne sont pas réellement accompagnées, peuvent abandonner. Finalement le dossier est accepté.

Nous cherchons donc un ITEP, (Il faut savoir que les parents ont déjà été confrontés à de multiples institutions...). Nous faisons un premier entretien, difficile car le jeune est déjà catalogué par son histoire d'entrée de jeu et doit en répondre devant l'institution....

Il en ressort dégoûté, ses parents également et tout cela pour finir par une réponse négative, deux mois plus tard sans autre explication.

Il devient délicat pour nous d'insister dans ce sens, car cela met à mal le jeune, les parents et à la longue la relation de confiance que nous pouvons avoir avec eux.

Nous sommes actuellement dans une impasse face à l'orientation de ce jeune faute d'établissement adapté. Nous sommes en attente d'une solution en provenance de la PJJ et espérons fortement que cela puisse aboutir.

Cette situation révèle des situations compliquées que nous accompagnons et les multiples institutions et partenaires avec lesquels nous travaillons.

Nous sommes inquiets pour ce jeune qui pour essayer de ne plus être entraîné dans des histoires avec ses copains de rue, s'enferme dans sa chambre et passe ses journées devant l'ordinateur. Nous maintenons évidemment les contacts avec ses parents et lui-même mais faute de projet concret (à part quelques chantiers) ce jeune ne peut actuellement s'inscrire dans la société concrètement. Il le fait ainsi virtuellement.

4/ Outils de médiations

➤ Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs

Objet/type/domaine	Nom	Description	Objectif	Période	Nombre total de jeunes participants (préciser nombre filles)	Tranche d'âge	Problématiques travaillées	Partenaires
Chantiers Educatifs	-« Fête du vélo »	Travail sur la communication Petites réparations Sur les vélos Vente de boissons	Renforcer les liens Renforcer l'estime de soi Travailler le projet pro	14 ; 30 31 mai	2(1homme 1 femme)	19- 25 ans	Relation Insertion pro	Mairie de Périgueux Assos »Les enfants du monde » les 3S
	« Fête de la jeunesse »	Présentation de l'asso. Vente de boissons	Vérifier les capacités à respecter Horaires Consignes	20 Sept	2(2hommes)	19- 25 ans		Mairie de Périgueux Les 3S
	Banque alimentaire1			Du 19 Au 22 Aout	2(2hommes)			
	Banque alimentaire2	Aménagement des abords		Du 28nov Au 3dec	5(1femme 4hommes)	14- 17 ans		Banque alimentaire de la Dordogne Mairie de Marsac Les 3s
	Chantier éducatif permanent	Collecte annuelle de la B.A. réception des dons et tri des denrées alim.			2 hommes	18- 21 Ans		
Sortie		Travail autour du projet pro ; découverte des métiers	Sortir du quartier Renforcer la relation	4 oct	1 homme	14 ans		AFAC24 Les 3S Conseil général de la Dordogne
	Aquarium du Bugue	Sortie culturelle					Mise en œuvre du partenariat	

	Rencontre « Drop de Béton » A Pau	Challenge régional De rugby	Finaliser L'opération drop de béton Action d'initiation à la pratique du rugby sur les quartiers				avec l'équipe de prev Mosaïque	Mosaïque, fédération de Rugby
--	--	-----------------------------------	--	--	--	--	---	-------------------------------------

Les chantiers éducatifs demeurent l'outil privilégié pour notre intervention sur ce secteur outre les objectifs exprimés ils permettent aux jeunes de percevoir un salaire, ce qui n'est pas négligeable pour ce public de moins de 25 ans en grande difficulté et pour qui le système d'aide est réduit.

5/ Le Partenariat :

Communication avec les partenaires

Mode des échanges	Fréquence	Traçabilité/rapports des échanges (écrits-cahiers de partenariat...)
<p>Mosaïque : travail de rue, réunion, échange téléphonique, coordination assurée cette année par la stagiaire Observation du territoire et point sur situations rencontrées sur le secteur des Mondoux. Mise en place d'un local</p> <p>CEID : point sur situation, coordination information rue en centre-ville, et situations rencontrées communes.</p>	<p>Hebdomadaire</p> <p>jusqu'en juin : travail de rue hebdomadaire, ensuite à la demande du conseil général de se réorienter sur un public ne provenant pas de la rue nous avons arrêté ce travail commun.</p>	<p>Cahiers de coordination, diagnostic territorial</p> <p>Cahier interne de secteur retraçant les actions menées</p>
<p>Banque alimentaire : apport de</p>	<p>Hebdomadaire</p>	<p>-Cahiers interne de</p>

<p>colis pour les jeunes.</p> <p>Chantiers : aide lors de la collecte de la banque alimentaire Chantiers : nettoyage des abords</p> <p>AFAC 24 : projet Chantier Educatif Permanent : Réunions, échanges téléphoniques, accompagnement des jeunes sur le chantier</p> <p>ASE/UT : contact en cas de situation particulière notamment de mineur en danger : contacts téléphoniques, réunions</p> <p>CMS : sur l'ensemble des secteurs d'intervention (centre-ville, bassin, gare, Mondoux) les contacts et échanges se font suivant les situations rencontrées communes. Par téléphone ou réunion.</p> <p>Veille sociale : réunion</p> <p>Hébergement : Bungalow du cœur, association sans toit-ni loi » CHRS (ASD,foyerLakanal, APARE, SAFED) Contacts en fonction des situations rencontrées, par téléphone ou réunion</p> <p>Accueil de jour : passage régulier en travail de rue jusqu'en juin, puis arrêt du fait de la réorientation CG</p> <p>Logement : ADIL Périgueux Habitat CAF</p> <p>Santé :</p> <p>EMPP</p>	<p>Annuelle</p> <p>Occasionnel</p> <p>Pluri Hebdomadaire, durant tout le dernier trimestre</p> <p>pluriannuel, en fonction des situations le nécessitant.</p> <p>Pluriannuel : régularité inopportune du fait d'un secteur d'intervention trop vaste, dépend des situations rencontrées.</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Contacts réguliers, mensuels</p> <p>Hebdomadaire jusqu'en juin, arrêt après réorientation</p> <p>Plusieurs fois dans l'année</p> <p>Réunion de coordination quand situations communes</p>	<p>secteurs retraçant les actions menées -Tableau de procédure répartition trimestrielles</p> <p>Ecrits par AFAC</p> <p>Cahiers interne de secteur retraçant les actions</p> <p>Cahiers interne de secteur retraçant les actions</p> <p>Compte-rendu effectué par la veille sociale</p> <p>Cahier interne de secteur retraçant les actions menées</p> <p>Cahier interne de secteur retraçant les actions menées.</p> <p>Idem</p> <p>Idem</p>
---	--	---

<p>La PASS MPH CPAM</p> <p>Orientation : Ecoles, collèges, lycées institutions scolaires, Académie</p> <p>MDPH, services des tutelles, ITEP CIJ, CIO</p> <p>Insertion professionnelle : Mission locale Pôle emploi Lieux de formation « le relai »... Entreprise d'insertion 3S AFAC 24</p> <p>Justice : PJJ Palais de justice</p>	<p>Contacts téléphoniques Plusieurs fois dans l'année</p> <p>Contacts téléphoniques en fonction des situations, voir accompagnements des jeunes si nécessaire.</p> <p>Idem</p> <p>idem</p>	<p>Idem</p> <p>Idem</p> <p>idem</p>
---	--	-------------------------------------

- Le tableau ci-dessus représente les principaux acteurs de notre réseau partenarial. Nous pouvons diriger ou accompagner un jeune en fonction de la problématique vers un service ou une institution que l'on connaît et qui connaissent notre action, pour une plus grande efficacité.

Afin d'améliorer notre action auprès d'un public commun nous avons mis en place des actions conjointement avec certains partenaires le principal étant Mosaïque du fait d'une intervention commune sur le secteur des Mondoux.

Ensuite le partenariat s'est construit au fur et à mesure de notre action et est plus prégnant en fonction des problématiques rencontrés par les jeunes : à savoir comme déjà cité : les problèmes d'alimentation, de logement, d'accès au travail, de santé...

6/ Développement Social Local

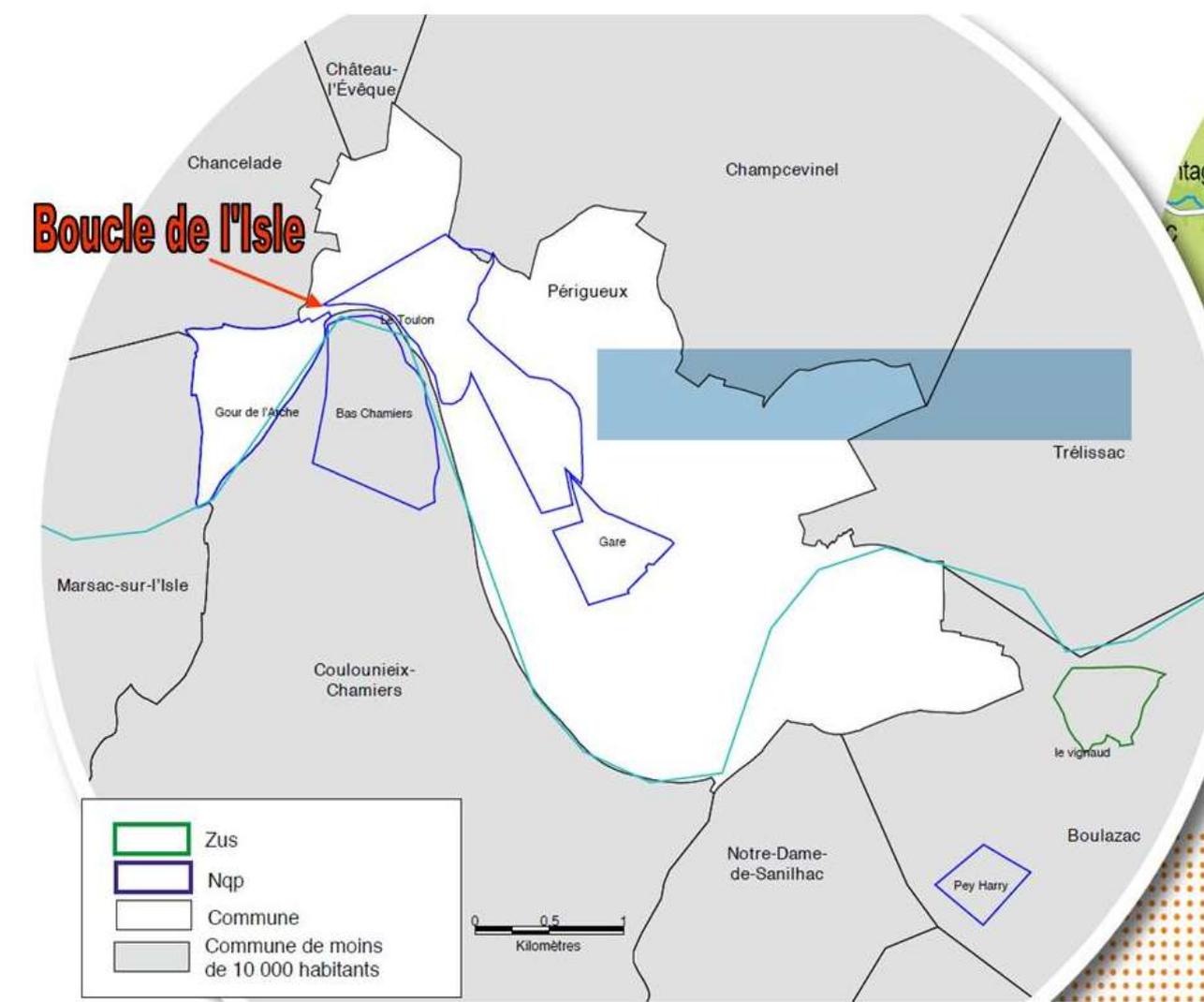
L'intervention sur les Mondoux est trop récente pour mener une action de D.S.L. sur le territoire.

3.3.3. Le Quartier du Toulon

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier

Dans la nouvelle géographie prioritaire fixée par décret du 30 décembre 2014, la communauté d'agglomération périgourdine compte 2 quartiers :

- Périgueux : **La Boucle de l'Isle**
- Coulounieix-Chamiers : **Chamiers**



- Isolement et précarité. Il y a beaucoup de familles monoparentales dont les revenus sont essentiellement constitués par les prestations sociales. Beaucoup de familles monoparentales ou d'allocataires CAF isolés et de personnes vivant dans un ménage à bas revenu.
- Un rapport ambivalent avec les travailleurs sociaux. Pouvoir obtenir un logement dans les HLM du Toulon est souvent vécu comme une forme de promotion sociale par des familles

qui arrivent de territoires plus en difficultés (Gour de l'Arche, Bas Chamiers...). Ainsi leur vécu avec les travailleurs sociaux relèvent le plus souvent de stratégies d'assistance tel que décrite par Paugam : « La relation régulière aux services d'action sociale desquels ils dépendent directement pour leur survie est une épreuve douloureuse pour ceux qui font l'expérience de l'assistance différée. Ils essaient d'éviter de se rendre trop souvent à la permanence de l'assistante sociale mais, en réalité, leur marge d'autonomie est restreinte... »

Cette mise à distance des travailleurs sociaux ne facilite pas les rencontres dans la rue et encore moins les prises de contact spontanées.

- Un quartier coupé en deux. Il y a une nette différence entre un quartier du Toulon qui s'organise autour de la place de Verdun avec une maison de quartier, une bibliothèque, les permanences de l' élu de référence, une forte implantation du comité de quartier, et un habitat essentiellement constitué par des maisons de villes et un autre quartier du Toulon qui ne semble pas aussi organisé mais qui concentre l'essentiel des logements HLM et des difficultés sociales. Cet autre Toulon est composé de quatre îlots d'immeubles assez proches les uns des autres : Derrière le sans réserve et la salle omnisport, chemin de la Monzie et route d'Agonac, chemin des feutres et la tour près de la filature. C'est cette zone qui est plus spécifiquement ciblée par nos interventions et par les politiques de la ville. Pour cette partie du quartier, il y a de nombreux liens avec les quartiers du Gour de l'Arche (famille vivant sur les deux quartiers, copains, référence et comparaison avec la maison de quartier) et parfois avec Pagot. Alors que l'autre partie du Toulon fait plus facilement référence au centre-ville.
- De nombreux équipements sous investis par les habitants du Toulon. Ce quartier est certainement l'un des mieux doté en matière d'équipements culturels et sportifs : Une salle omnisport, une salle de concert, un Dojo, la Filature avec de nombreuses associations culturelles et sportives, la proximité avec les stades... Cependant, les habitants du Toulon ont parfois le sentiment que ces équipements, qui ont un rayonnement au niveau de la communauté d'agglomération voire du département, ne les concernent pas.

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

2.1 Conflit entre les habitants au sujet des jeux de ballons :

Il y a depuis de nombreuses années des plaintes régulières au sujet de jeux de ballons spontanés au bas des immeubles. Ces plaintes ont parfois abouti à des pétitions ou à des aménagements en vue de limiter les jeux. Or, de la part des jeunes comme de leurs parents la perception n'est pas du tout la même. Il s'agit de simples jeux d'enfants au bas des immeubles.

Entre ces deux perceptions radicalement différentes, nous avons décidé de construire une observation afin de mesurer l'ampleur de ces jeux.

Cette observation est détaillée en annexe du rapport d'activités de ce secteur > page 69.

2.2 Arrivé de la nouvelle municipalité :

Nous sommes dans l'attente de leurs projets pour le territoire.

3/ Le Public du Territoire :

Sur le territoire on note une difficulté à rencontrer les publics pour une raison majeure :

- Peu de regroupements de jeunes. Contrairement à ce qui se passait il y a 6 ou 7 ans, les phénomènes de regroupements de jeunes au bas des immeubles sont en nette diminution. Ceux qui occupaient l'espace public il y a quelques années ont presque tous déménagé. Il reste parfois des groupes qui jouent au foot sur le parking, ce qui peut créer des conflits par moments.

➤ Jeunes rencontrés

Mode de rencontre : Travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Homme- Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	orientations partenaire
9 ans et -	3				
10-13 ans	6				
14-17 ans	6				
18-21 ans	7				
22-25 ans	1				
26 ans et +					
TOTAL	23				

➤ Jeunes soutenus

- **Nombre de jeunes soutenus :** tranche d'âge, genre.

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
9 ans et moins	1	2	3			
10-13 ans	1	5	6			
14-17 ans	2	5	7			
18-21 ans	3	4	7			
22-25 ans						
26 ans et +	7	2	9			
TOTAL	13	16	29			

➤ **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées.**

Age	Insertion professionnelle		Personnels et familiaux		Santé		Logement		Scolarité		Justice		Maltraitance		Accès aux loisirs		Administratifs	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 10									2	3			1		1	2		
11 à 14			2	1					2	1					3			
15 à 18			2	2			1		3	2	1				3	3	1	2
19 à 21	1	1	2	3							1		1	1	3	2		
22 à 25																		
Plus de 26			2	7		2		1							1	6	1	2
Total	1	1	8	13		2	1	1	7	6	2		2	1	11	13	2	4
	2		21			2		2	13		2		3		24		6	

Commentaires :

La thématique la plus importante est celle de l'accès aux loisirs. C'est le résultat du travail mené depuis 4 ans avec « le sans réserve » (cf. rapports d'activité précédents), notamment les spectacles jeunes publics 1 fois par semestre qui réunissent en moyenne 20 jeunes et 10 parents.

Ensuite viennent les thématiques des relations familiales et de la scolarité, c'est notre cœur de métier et ce pour quoi nous sommes le mieux identifiés par les personnes et les partenaires. Ces chiffres sont cohérents avec ce qui est attendu d'un service éducatif en protection de l'enfance.

Conformément aux directives du conseil général, il n'y a pas de suivi pour les jeunes au-delà de 21 ans. De même, les suivis qui concernent les plus de 26 ans correspondent aux prises en charges des jeunes et de leurs familles comme indiqué dans les textes qui régissent l'aide sociale à l'enfance.

Enfin, les questions d'insertion professionnelle sont marginales sur ce territoire. Non pas qu'il n'y ait pas quelques besoins, mais ceux-ci sont déjà largement couverts par les missions locales ou par les personnes elles-mêmes (contrats d'apprentissages, intérim...). La proportion des jeunes NEET est donc proche de zéro.

4/ Outils de médiations

3 sorties: dont 1 accrobranche avec 4 jeunes et 2 lasers quest avec 9 jeunes et 2 jeunes la seconde fois.

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatifs, les chantiers éducatifs.

Objet/type/ domaine	Nom	Description	Objectif	Période	Nombre total de jeunes participants (préciser nombre filles)	Tranche d'âge	Problématiques travaillées	Partenaires
Chantier éducatif			Cf fiche projet		4	14 / 17	Scolarité, Relations familiales	Mairie D'Annesse et Beaulieu
Asso habitants	CHCM		DSL	Rencontres toute l'Année			Pouvoir d'agir des habitants	Mairie, politique de la ville, CLAS, Sans Réserve...
Spectacles jeunes publics				2 fois par an	25 garçons 17 filles	3 à 11 ans	Culture et sortie en famille	Sans réserve, CHCM, politique de la ville, CLAS

5/ Le partenariat

Communication avec les partenaires

Partenaire	Modes des échanges	Fréquence	Traçabilité
CHCM	Oraux, réunion	Quinzaine	Fiche semaine
Sans Réserve	Oraux, réunion, participation aux concerts, présence sociale	Quasi quotidien	Rapport d'activité conjoint
CMS	Rendez-vous, accompagnements	Au besoin en fonction des situations	Fiche semaine
ADSEA	Rendez-vous, accompagnements	Au besoin en fonction des situations	Fiche semaine
CLAS	Présence sociale	1 à 2 fois par semaine	Fiche semaine
Politique de la ville	Rendez-vous, dossier de subventions	Au besoin en fonction des situations	Dossier de demandes de subventions
Mairie	Rendez-vous, réunions, expertise sociale	Au besoin en fonction des situations	Fiche semaine
PRE	Accompagnements	Au besoin en fonction des situations	Fiche semaine
Banque Alimentaire	Ponctuels	4 dans l'année	2 Familles concernées

➤ **Appréciation/descriptif sur le fonctionnement du partenariat :**

Pour tous ces partenaires, l'un des premiers modes de communication privilégié reste le téléphone et/ou les courriels.

Les partenaires réguliers

1/ Le Sans Réserve partenaire depuis plusieurs années > Le rapport d'activités est conjoint. :

- spectacle jeunes public
- Présence aux concerts
- Projet action culturelle...etc.
-

2/ CHCM association d'habitants du quartier

- Travail auteur du développement social local
- association à remobiliser à partir de janvier

3/ Accompagnements en lien avec l'ADSEA 24.

- Deux jeunes ont été orientés par ce partenaire

4/ CLAS/adulte relais

- Deux spectacles jeunes publics
- Relais auprès des femmes

4/ P.R.E.

- Interpellation par la responsable de ce dispositif pour 4 jeunes

5/ Mairie service de la politique de la ville

- Travail en partenariat pour deux Projets:
 - * Spectacle jeunes public
 - * Action culturelle avec le sans réserve

6/ CMS

- travail autour de six situations en commun en 2014.

6/ Développement Social Local :

Trois actions majeures qui illustrent le travail sur le développement social local mené sur le territoire

- Inscription territoriale du sans réserve :
Poursuite de toutes les actions menées depuis 4 ans.
- Soutien à la création d'une association d'habitants C.H.C.M :
« Idem ».
- Travail d'observation et d'analyse sur les jeux de ballons :
Voir observation jointe.

7/ Les Perspectives 2015 :

Poursuivre le Développement Social Local (D.S.L.) par la participation des habitants :

1/ Relancer l'Association C.H.C.M.,

2/ Mettre en œuvre une action de développement du quartier avec « Le sans réserve », avec la participation des habitants

Service de prévention spécialisée

Le Chemin

Secteur du Toulon.

Observation sur les jeux de ballons

1°) Constats de départ

Il y a depuis de nombreuses années des plaintes régulières au sujet de jeux de ballons spontanés au bas des immeubles. Ces plaintes ont parfois abouti à des pétitions ou à des aménagements en vue de limiter les jeux.



Or, de la part des jeunes comme de leurs parents la perception n'est pas du tout la même. Il s'agit de simples jeux d'enfants au bas des immeubles.

Entre ces deux perceptions radicalement différentes, nous avons décidé de construire une observation afin de mesurer l'ampleur de ces jeux.



La zone de jeu 1 est la plus utilisée. C'est donc sur celle-ci que nous avons concentré nos observations.

II°) Méthodologie

Pour caractériser l'ampleur des jeux nous avons choisi des paramètres selon quatre grands axes.

- Le premier sert à mesurer les effets de la météo afin de préciser s'il y a une correspondance saisonnière des jeux et le temps qu'il fait. Cet axe nous indiquera aussi s'il y a des moments privilégiés pour ces activités.

- Date + heure + durer
- Météo

- Le second axe a pour but de localiser précisément les activités.

- Carte + plan
- Note

- Le troisième axe mesure les publics concernés par les jeux de ballon en fonction du nombre et l'âge.

- Nombre
- Age
- 3/12 ans
- 12/18 ans
- 19 ans et plus

- Le quatrième axe sert à mesurer les effets des jeux de ballon sur l'environnement immédiat. Notamment au niveau du bruit.

- Volume sonore
- L'ambiance

III°) Résultats

L'observation se déroule du 25 juin au 1 septembre avec une coupure du 26 juillet au 18 août pour cause de congé annuel.

Du fait des événements du début août et des interventions des élus et de la police municipale nous n'avons pas retenu les éléments postérieurs à cette date car ils ne sont pas significatifs. Les jeunes se sont interdit de jouer. Il n'y avait donc personne à observer.

La période retenue pour les résultats s'étale essentiellement du 25 juin au 10 juillet soit 4 semaines.

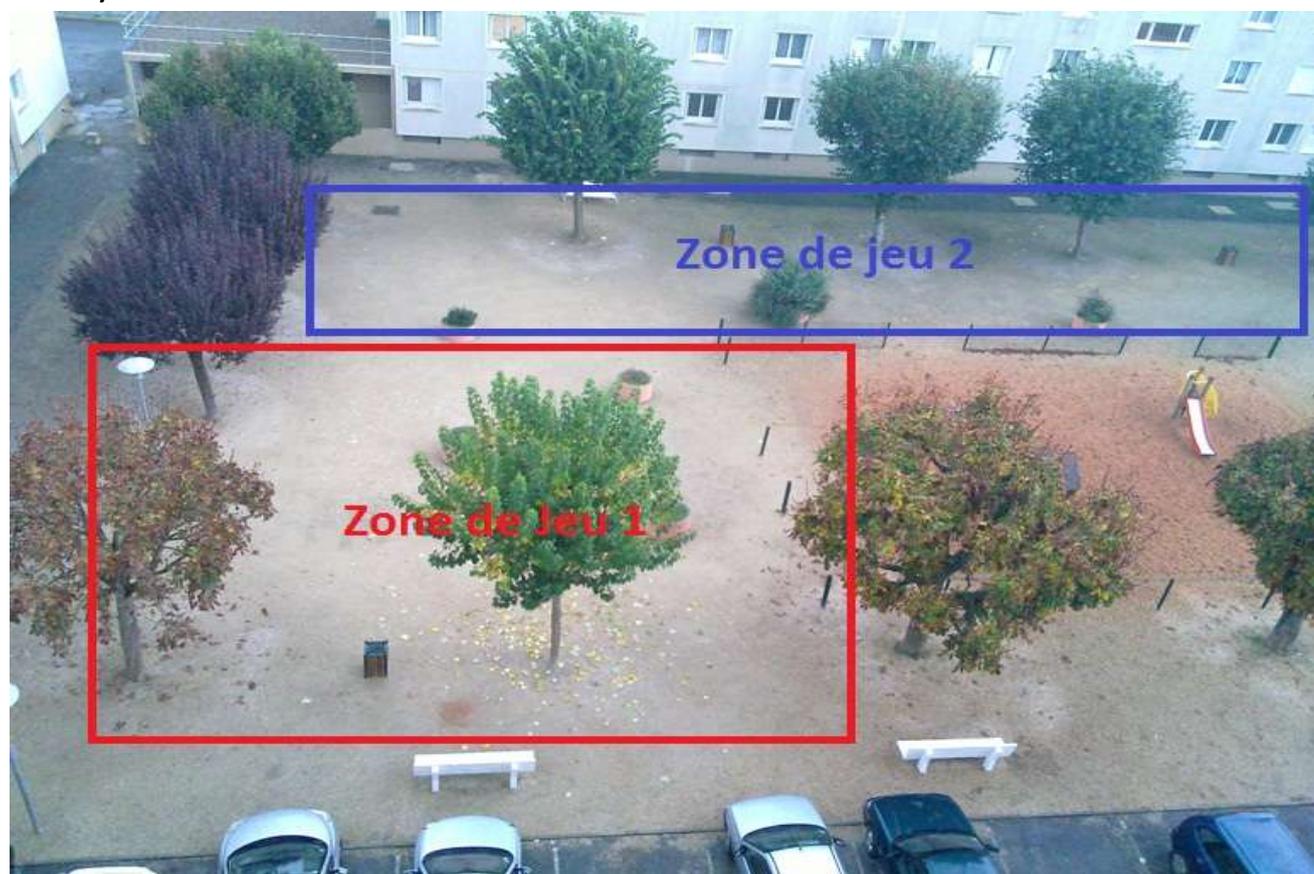
Cette observation s'est déroulée à l'aveugle, les personnes observées ne savaient pas qu'elles l'étaient afin de ne pas influencer sur les résultats.

1) temps

Globalement les jeux ont plutôt lieu à partir de 18h avec un pic vers 19h30. Les jeux sont plus fréquents et rassemblent plus de monde par beaux temps. Cette observation s'est déroulée pendant la coupe du monde de football. Bien que l'activité soit populaire, nous n'avons pas noté d'influence de cet événement sur l'ampleur des jeux. Cela nous amène à penser que ce n'est pas le football en soi qui est visé par les jeunes mais le simple plaisir de faire des jeux collectifs.

2)

Localisation





Les jeux se localisent préférentiellement sur les zones 1 et 2. Lorsqu' il n'y a plus de voitures sur le parking du sans réserve la zone numéro 3 est bien investie.

Les auteurs des pétitions se trouvent principalement dans les bâtiments 400 et 500. Nous avons donc choisi un lieu de mesure et d'observation au plus près de ces bâtiments.

3) participants

Selon les jours le nombre de participants va de 0 quand il n'y a pas de jeux et jusqu'à 18. En moyenne il y a fréquemment entre 5 à 12 personnes.

Ce nombre varie dans un même temps d'observation car il y a des entrées et sorties continuelles. Une partie peut commencer avec trois joueurs, en avoir douze 5 min plus tard et se terminer à huit.

Au niveau des tranches d'âges nous avons opté pour un découpage simplifié :

- Les enfants de 0 à 12 ans,
- Les adolescents de 13 à 18 ans
- Les jeunes adultes de plus de 18 ans

En moyenne les jeux sont fréquentés aux deux tiers par les moins de 12 ans. Le dernier tiers est également reparti entre les adolescents et les jeunes adultes.

4) situationnel

Les mesures acoustiques on toutes lieux au même endroit (voir photo précédente) avec le même matériel.

Le niveau sonore constaté s'étale entre 50 db (pas d'activités) à 87db lors des tirs les plus bruyants. En général les jeux se situent entre 65 et 80 db.

Par comparaison, 50db correspond à un bureau calme,

60 db à une conversation normale à un mètre.

70 db à une sonnerie de téléphone

80 db à une rue animée.

Note : le discours du maire du 28 aout au bas des immeubles a été mesuré aux environs de 82db avec des pointes à 88db.

IV°) Conclusions

Pour caractériser ces jeux de ballons nous pouvons dire, au vu des résultats, qu'il s'agit essentiellement de jeux improvisés qui se déroulent en soirée, qui concernent des enfants et avec un niveau sonore proche d'une sonnerie de téléphone.

Nous notons également que lorsqu'il y a de l'espace disponible les participants vont spontanément l'occuper : jeux sur le parking du sans réserve.

V°) Préconisations

Au vu de nos observations et sans préjuger des moyens à mettre en œuvre, Il nous apparaît que deux axes de travail se détachent :

- Premièrement, un lieu adapté aux horaires et à la spontanéité du phénomène. A ce sujet le Maire de Périgueux a proposé deux hypothèses : des créneaux au gymnase et l'aménagement d'un passage sécurisé vers le parc de la Source. Nous pensons que ces hypothèses vont dans le bon sens même si la première manque de souplesse et ne s'adapterait pas toujours au caractère spontané des jeux d'enfants; La seconde hypothèse pose un problème de surveillance des parents qui ne verraient pas leurs enfants jouer depuis leur logement. Cependant, notre service s'est proposé de soutenir ces initiatives, au besoin par un chantier éducatif avec les jeunes du quartier s'il s'agit d'aménager un accès direct au parc de la source passant derrière la Lyonnaise des eaux.

- deuxièmement: Réajuster les représentations de chacun sur la base de cette observation qui apporte un regard plus objectif du phénomène. Nous encourageons tous les

services intervenant sur le quartier à se saisir de ces résultats afin de travailler sur les représentations.

Cependant, lors de cet été, il est apparu qu'une personne en possession d'un fusil de chasse l'aurait sorti sur son balcon. Cette personne a démenti l'avoir fait mais a reconnu dans un article de la DL en date du 30 juillet 2014 « *avoir menacé de le faire : je leur ai dit que j'allais reprendre mon permis de chasse* ». Cela a créé un très fort sentiment d'insécurité. Du fait de nos missions de protection de l'enfance nous estimons que ces éléments sont suffisamment graves et disproportionnés pour figurer dans cette observation. Nous recommandons qu'une action forte des services compétents soit menée pour neutraliser ce fusil.

Fatima El Mezaby.

Cyril Boulley.

Mardi
DL
10 juillet 2014

GRAND PÉRIGUEUX

MUSIQUE
Le Périgord noir
revoit
ses classiques

PAGE 39

LE TEMPS

Aujourd'hui



Demain



PAGE 36

CONFLIT

3



Entre 15 et 20 enfants et adolescents jouent au ballon chaque soir au pied des immeubles, au grand dam des retraités. Photo: Jacques CHENUARD.

Au Toulon, un ballon qui divise jeunes et vieux

Maïwa LOUIS

Quand 18 heures sonnent, Gaby, Rachelle et une quinzaine d'autres jeunes se réunissent au pied de leurs immeubles, derrière le Sans Réserve, au Toulon, pour jouer au ballon. Une activité banale. Soudainement voilà : pour d'autres, ce début de soirée marque le fin de la tranquillité. Ces dernières semaines, des tensions se sont exacerbées entre deux camps, qu'on pourrait qualifier de « jeunes » et de « vieux ». À tel point que le maire s'en mêle - la médiation et la pression adjoint étant à la recherche des habitants vendredi (lire ci-dessus).

Au centre du conflit, le ballon. Il cogne contre les murs, les fenêtres et les volets, et cela agace un certain nombre d'habitants. Ils ont même fait circuler une pétition. Leur objectif ? Bien avant une partie de foot improvisée, les jeunes s'en débarrassent : « Les vieux veulent qu'on ne joue rien, qu'on s'occupe sur les bancs et qu'on joue sur l'asphalte », pointe Gaby.

- Les tensions sont vives dans les immeubles situés derrière le Sans Réserve, au Toulon.
- Les parties de foot improvisées au pied des barres exaspèrent certains habitants.
- Les jeunes, eux, se sentent frustrés et réclament un city-stade pour jouer.



Julien accuse les jeunes d'avoir cassé deux fois son volet. Photo: DL.

un chauffeur-livreur de 31 ans, observé et piété. « Une dame m'a reproché qu'un jeune avait été fauteur en sonner », se souvient-il.

Un retraité qui sort le fusil

Ces jeunes-là se ressemblent pas à des voyous. Pas comme la « génération d'aujourd'hui », qui se droguent, avaient un flingue, du vaccin jusque tard dans la nuit, comme s'ils servaient Rachelle.

20 ans. Depuis les choses se sont calmées, et max avaient descendu les barreaux à 22 heures maximum. Ils ont avec moi à Paris », un père de famille au chômage de 46 ans, qui pleure passionnément leur cause. Il explique qu'ils déchargent quelque chose pour que les voisins soient au ballon et leur démontent d'habitude. Il y a une dizaine de jours, un retraité avait même poussé un cri sur son balcon. Ça venait, c'était Julien. 71 ans, un occupant du premier étage. Il explique pour tout dire, mais reconnaît avoir manqué de la force : « Je l'ai vu et dit que j'allais reprendre avec mes voisins de chambre », se souvient-il.

Le volet cassé de son salon marie des années dans son trois pièces sur des murs de béton. Julien est à mi-temps et travaille régulièrement le soir. Il va jusqu'à plonger l'ensemble dans le bain de « nettoyer les plaques de plâtre », se venge. C'est le bruit du ballon qui rend fous Julien et son épouse : « Une entrée qui brule la soirée, les voisins, pendant des heures et des heures, de 18 h 30 à 21 h 30 ou 22 heures », soupire maïwa. Dans la cage d'escalier voisine, un autre couple est à bout : « Quand ils jouent, ça résonne

J'habite au troisième, j'ai déjà remarqué le ballon sur mon balcon. C'est quand il fait nuit, on est obligé de garder le store fermé parce que ça fait trop de bruit ».

Des dégradations... que les jeunes contestent

Ils accusent les jeunes de dégrader les balcons aux lettres, les volets, la porte d'entrée et même les lampadaires. Ces derniers s'en défendent, assurant qu'ils n'ont rien « en fait on veut juste ». Les habitants réclament que la bande aille jouer plus loin, par exemple dans le jardin de la mairie, à quelques pas. Les jeunes, eux, évitent plutôt d'en parler à la salle communale, juste à côté. Maïwa, ils attendent un city-stade, un terrain de jeu clos, « il y a des city-stades partout à Charente ou au Gers de l'école. Mais pas ici », se plaint Gaby. Tous les jeunes n'ont pas entendu le message : ce message est plutôt. De toute façon, Gaby est persuadée : « C'est l'impression que même si on ne joue rien, ils vont venir à la salle municipale, alors qu'on joue là, tranquillement » (lire ci-dessus vendredi).

La mairie se déplace vendredi pour « trouver une solution »

Le conseil municipal, Laurent Mondon, et la municipalité de la mairie, Odile Deshayes, ont organisé de nuit les discussions. Une autre médiation s'est déroulée. « Il faut trouver une solution », dit-il. Le maire a demandé aux jeunes, ce que la municipalité peut faire et ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes. « On va essayer de trouver une solution », dit-il. « On va essayer de trouver une solution », dit-il.

« Il faut trouver une solution », dit-il. « On va essayer de trouver une solution », dit-il. « On va essayer de trouver une solution », dit-il.

3.3.4. Le secteur du Gour de l'Arche et de Chancelade :



1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier

Zone d'intervention

Le Gour de l'Arche est un quartier de la commune de Périgueux faisant partie du Canton de Périgueux-Ouest, qui comprend également les communes de Coulounieix-Chamiers, Chancelade et Marsac. La population du Canton est estimée à 20193 habitants (2012) soit un léger tassement par rapport au recensement de 2006 : 21 325 habitants. C'est le Canton le plus densément peuplé de l'unité urbaine de Périgueux.

Au Gour de l'Arche, les zones les plus fréquentées par les jeunes correspondent au chemin de Saltgourde et à la rue Raymond Raudier, le City Stade et le Centre Social. Saltgourde et Raudier sont exclusivement constitués d'habitat social.

On trouve les jeunes au bas des HLM, autour des équipements municipaux (gymnase, Maison de Quartier, etc...) et au Golf Municipal de Périgueux qui voisine avec le quartier. De façon plus épisodique, nous avons pu rencontrer des jeunes en centre-ville de Périgueux, Place Francheville et à Marsac (une commune limitrophe).

Typologie de la zone

Situé à l'extrême ouest de Périgueux, le Gour de l'Arche est la liaison entre le centre-ville, Chancelade et Marsac. La topographie indique l'enclavement par rapport à la ville centre et une plus grande cohérence territoriale avec les communes de Chancelade et Marsac. La population est évaluée à 1200 habitants. Environ 40% résident en HLM.

Le quartier du Gour de l'Arche possède très peu d'entreprises commerciales. On recense un bar-tabac, une boucherie, deux boulangeries, une épicerie, un garage, une concession auto et la plupart de ces commerces est implantée sur la route d'Angoulême donc excentrée. Ce quartier est doté d'un poste de police supprimé début 2004, réhabilité fin 2007 mais à raison, seulement, de deux journées de permanence par mois et supprimé de nouveau en 2010. La Poste et la mairie annexe sont implantées dans le Centre Social. Il y a donc peu de commerces et de services mais ceux qui sont présents sur le territoire sont tout de même à proximité.

Le Gour de l'Arche est assez mal desservi par les services de transport en commun (dernier bus à 19h30). Les horaires sont inadaptés en soirée et hors périodes scolaires pour une population disposant moins que la moyenne d'un moyen de transport individuel, en particulier dans le logement social. Les temps de trajets engendrent un éloignement de certains équipements (administrations, services publics, équipements culturels).

Urbanisme

L'habitat social est très fortement représenté sur le quartier du Gour de l'Arche.

C'est un quartier organisé autour d'un secteur pavillonnaire et d'un secteur d'habitat social lui-même dissocié en trois entités HLM ; Raudier 1, Raudier 2 et la Tour, puis Saltgourde.

Le programme de renouvellement urbain du quartier se poursuivra avec la réalisation d'une Maison des Services au public au Centre Social et la création d'une antenne de l'Office HLM au pied de la tour de Raudier 2 et la reconstruction du Centre Social inauguré en 2014.

La convention de renouvellement urbain pour le quartier du Gour de l'Arche a été signée le 29 juin 2007.

La réalisation du programme mobilise plus de trente millions d'euros TTC, toutes opérations confondues, dont quinze millions d'euros pour le logement social. Quatre millions sept cent mille euros sont à la charge de la ville de Périgueux. Il est demandé à l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain de financer le quart du programme et à la caisse des Dépôts et Consignations de mobiliser pour treize millions d'euros de prêts (pour la revalorisation du logement social). Les autres partenaires financiers sont principalement le Conseil Général, le Conseil Régional et la CAP (Communauté d'Agglomération Périgourdine).

A Raudier 1, 160 logements ont été détruits et 52 reconstruits à l'emplacement même.

En complément des opérations HLM, pour favoriser la mixité sociale, une nouvelle voie sera créée pour desservir un programme locatif complémentaire en loyer libre d'une dizaine d'unités ainsi qu'un lotissement permettant l'accession à la propriété d'une trentaine de lots.

Ailleurs sur le quartier deux nouvelles constructions ont été réalisées afin de renouveler l'offre d'habitat (respectivement 19 et 7 logements).

Le nombre de logements gérés par l'Office HLM de Périgueux s'élève à 486.

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

Pour une population qui s'élève à environ 2000 personnes et 486 appartements HLM, le quartier est relativement bien pourvu en équipements sociaux, d'animations, de loisirs et scolaires. En ce qui concerne les équipements sociaux et de loisirs, la dotation ne doit pas masquer la difficulté des habitants à investir ces lieux et à se les approprier.

Les observations et l'expérience du terrain des éducateurs permettent d'ajouter que c'est un quartier qui apparaît comme une fin en soi, une fois que les personnes sont logées dans le quartier du Gour de l'Arche, elles ont du mal à se loger ailleurs. Ces informations ont été également rapportées par les assistantes sociales du secteur ainsi que par certaines personnes résidant depuis longtemps sur le quartier et qui n'arrivent pas à se loger ailleurs.

Il est ressorti également de différents entretiens, que les personnes habitant le Gour de l'Arche se plaignent que les choses ne tiennent pas, il n'y a pas de permanence dans les actions.

La population du quartier du Gour de l'Arche est en décroissance liée, d'une part à la diminution de la taille des ménages et d'autre part à la diminution de la population adolescente et des jeunes adultes. Cette décroissance s'explique en partie par l'abandon des appartements qui se trouvent dans les immeubles voués à la destruction dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes récurrents (chute des effectifs scolaires et menaces de fermeture de classes, baisse du chiffre d'affaires des rares commerces implantés sur le quartier et atteinte au dynamisme de la vie associative). Toutefois ces remarques doivent être tempérées par la reconstruction d'une partie des bâtiments ainsi qu'un projet de lotissement dans la boucle de l'Isle par un promoteur privé. Ces opérations devraient amener une certaine mixité de la population. Un quartier dont la structure démographique reste cependant plus jeune que celle de la ville (commune de Périgueux : 26,5% de moins de 25 ans, Gour de l'Arche : 34,85% de moins de 25 ans).

Une population comprenant peu d'étrangers (10%). Une population étrangère en grande majorité d'origine maghrébine mais une arrivée massive de français originaires de Mayotte depuis cinq ou six ans.

L'insertion professionnelle des jeunes est une question récurrente.

Nous avons pu observer :

- Un nombre important de familles monoparentales (Périgueux : 19,0%, ZUS de la région : 24,6%, Gour de l'Arche : 29,91%) mais également une quantité considérable de familles recomposées.
- Une population des logements sociaux, en moyenne, plus fortement marquée par des problèmes de santé liés à la précarité et à des conduites addictives.
- Des difficultés scolaires en primaire et au collège, d'apprentissage et/ou de comportement
- Une population active fortement marquée par le chômage (Périgueux : 15.6%, Gour de l'Arche : 35.8%, HLM du Gour de l'Arche isolés : 43.6%)
- Des difficultés pour certaines familles à entrer en relation avec l'école
- Des difficultés d'accès au droit commun
- Quelques jeunes à la dérive, dont certains montrent des signes d'inadaptation, de comportements délictueux...
- Des jeunes qui demandent un étayage dans leurs projets d'actions socio-éducatives et qui développent une vie de quartier et du lien social
- Des jeunes mères de familles isolées avec peu de ressources financières

- Un fort pourcentage de non diplômés (Périgueux : 13,5%, ZUS de la région : 27,6%, Gour de l'Arche : 29,56%)

- Un fort pourcentage de la population du quartier en locatifs HLM (Périgueux : 19,2%, ZUS de la région : 56,1%, Gour de l'Arche : 62,99%).

3/ Le public du Territoire :

Art L181-2 : “ Il s'agit des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu et majoritairement les jeunes âgés de 10 à 21 ans ”.

Les publics avec lesquels l'équipe de prévention peut être en relation sont :

- Les publics présents sur un territoire, pour lesquels la rencontre est permise par le travail de rue. Ces publics peuvent être ou non-résidents sur le territoire, peuvent exercer ou non une activité professionnelle, être scolarisés ou non...

- Les publics présents sur le territoire et répondant aux critères d'âge définis par l'administration de tutelle, avec lesquels une accroche relationnelle est susceptible d'être opérée,

- Les publics résidant sur le territoire et répondant aux critères d'âge définis par l'administration de tutelle, avec lesquels un accompagnement éducatif peut être mis en place.

Il est important de préciser que si les publics sont principalement rencontrés dans l'espace public, certains peuvent faire l'objet d'une sollicitation exprimée par une structure partenaire : collègue, PJJ, collectivité, DDS (service AEMO)...

Ces conditions réunies, l'équipe de prévention rencontre le(s) jeune(s) concerné(s), idéalement en présence du professionnel à l'origine de la sollicitation. L'accompagnement sera ensuite développé si l'intervention en milieu ouvert présente un intérêt pour l'utilisateur : public et thématique relevant des services de prévention spécialisée, résidence sur le territoire, complémentarité avec la structure partenaire.

➤ **Jeunes rencontrés**

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranches d'âges	Homme-Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	orientations partenaire
9 ans et moins	19	19			
10-13 ans	42	37	3	1	1
14-17 ans	45	44			1
18-21 ans	41	41			
22-25 ans	35	35			
26 ans et +	40	38	2		
TOTAL	222	214	5	1	2

➤ **Jeunes soutenus :**

- **Nombre de jeunes soutenus :** Définition : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
9 ans et moins	3 + 5	2 + 5	15	5	10	
10-13 ans	11 + 3	21 + 7	42	32	10	
14-17 ans	5 + 20	30 + 14	69	35	34	
18-21 ans	7 + 6	14 + 14	41	19	<.....2 + 20	
22-25 ans	3 + 1	12 + 20	36	15	21	
26 ans et +	4	4 + 10	28	4	14	
TOTAL	68	153	211	112	109	

Les Chiffres **en rouge** sont ceux correspondants au projet lié à la Place Francheville.

- **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées :**

Age	Problèmes Insertion pro/formation		Problèmes personnels et familiaux		Problèmes de santé		Problèmes de logement		Problèmes scolaires (aides devoirs)		Problèmes de justice		Problèmes de maltraitance		Problèmes d'accès aux loisirs		Problèmes administratifs	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 10 ans			4					2	3	2					16	13		
11/14			4	2					2						25	14		
15/18	13	4	3	2			2	1							38	25	2	3
19/21	31	7	5		4	1	5	2			12	4			15	6	10	4
22/25	19	3	3								15				20	1		
Plus de 26	3				5										10	14		
TOTAL	66	14	19	4	9	1	7	5	5	2	27	4			124	73	12	7

Commentaires :**Insertion Professionnelle/Formation:**

Avec un taux de chômage de 36 % sur notre secteur d'intervention les demandes d'emplois et de formations restent très importantes.

Cependant, les réponses apportées à cette problématique restent limitées. En effet, le seul outil dont nous disposons en termes de réponse, dépend de la qualité de notre réseau socio-économique et reste tributaire du travail de partenariat fait avec la Mission locale ou Pôle Emploi.

C'est lors du travail de rue effectué en partenariat avec la Mission Locale dans le cadre du dispositif « nouvelle chance » (par quinzaine à raison de 2 heures par séance) qu'une accroche peut être faite avec certains jeunes en demande et que des propositions peuvent être soumises. Une fois par mois nous avons également une réunion de coordination du projet « nouvelle chance » avec la conseillère Mission Locale, l'Adulte Relais du Grand Périgueux en charge de l'insertion et les animateurs du Centre Social L'Arche.

Nous avons également essayé d'utiliser le dispositif de la Clause d'insertion sur les marchés publics mais sans grand succès.

Il reste évident que trouver une réponse adaptée à la demande du jeune en matière d'insertion par l'activité économique nécessite très souvent du temps. Il nous faut étayer, de la manière la plus précise, la réelle demande du jeune liée à son projet professionnel.

BILAN Réseau Nouvelle Chance 2014
(Données Mission Locale de l'Agglomération Périgourdine)

Quelques chiffres :

23 jeunes ont été rencontrés dans le cadre du travail de rue sur le quartier du Gour de l'Arche sur l'année 2014 dont :

- 15 jeunes suivis régulièrement (jeunes dans le programme en 2013 et 2014)
- 12 jeunes entrés dans le programme régional en 2014.

Ces jeunes sont principalement domiciliés sur le quartier du Gour de l'Arche ou hébergés de façon ponctuelle sur le quartier pour 4 d'entre eux (originaires au départ de Marsac sur l'Isle, Chancelade, Château L'Evêque).

Les rencontres se font principalement dans le cadre du travail de rue sur orientation des éducateurs du Service de Prévention Spécialisé « Le Chemin », mais aussi dans le cadre du partenariat établi cette année avec le Centre Médico-Social du Gour de l'Arche.

Les assistantes sociales de secteur et référentes R.S.A. qui rencontrent régulièrement les Educateurs du Service de Prévention nous ont interpellés dans le cadre de l'accompagnement de 3 jeunes entrés dans le programme en 2014.

Pour la plupart des jeunes entrés dans le programme ou accompagnés, le constat est fait d'une problématique sociale récurrente.

Plus qu'un travail sur le projet professionnel et une orientation, nous devons aborder différentes problématiques telles que la mobilité, le logement, la santé....

Concernant les 15 jeunes suivis régulièrement :

- 3 sont en vie maritale
- 3 ont des enfants
- 3 ont le permis de conduire.

Nous avons effectué 19 permanences de rue et 10 coordinations avec le Service de Prévention « Le Chemin » et sur la fin de l'année 2014, étaient présents sur les coordinations, l'Adulte Relais du Grand Périgueux ainsi qu'un représentant du Centre Social « l'Arche » de façon ponctuelle.

4 coordinations ont été effectuées entre la Mission locale de l'Agglomération Périgourdine et le Centre Médico-Social du Gour de l'Arche.

Concernant l'accompagnement de ces jeunes :

- 80 rencontres ont été effectives sur le quartier
- 123 contacts ont été établis avec les partenaires mais aussi avec les jeunes par téléphones ou par mail.

Rubrique-proposition ^α	Nombre de-propositions ^α
C01-IC-sur-la-Citoyenneté ^α	6 ^α
C03-IC-Accès-aux-Droits ^α	7 ^α
C07-Orientation-vers-Prestation-Partenaire ^α	4 ^α
C10-Orientation-vers-Service-Justice ^α	1 ^α
C17-AC-Aide-à-la-constitution-de-dossier ^α	3 ^α
E01-IC-sur-les-Offres-d'Emploi ^α	15 ^α
E02-AC-Démarches-et-Techniques-de-Recherche-Emploi ^α	23 ^α
E04-AC-sur-les-Prestations-Pôle-Emploi ^α	12 ^α
E05-AC-sur-les-contrats-de-travail ^α	14 ^α
E10-Proposition-Accompagnement-CIVIS ^α	3 ^α
E11-Proposition-Accompagnement-PPAE ^α	1 ^α
E14-MER-sur-Atelier-Créa-CV ^α	2 ^α
E15-MER-sur-Prestation-PE-de-Recherche-d'Emploi ^α	2 ^α
E16-MER-sur-Autre-Prestation-de-Recherche-d'Emploi ^α	1 ^α
E17-MER-sur-Action-Ponctuelle ^α	1 ^α
E20-MER-sur-Offre-MDE ^α	3 ^α
E20-MER-sur-Offre-ML ^α	5 ^α
E23-IC-sur-les-Aides ^α	1 ^α
E24-IC-sur-les-Dispositifs-Programmes ^α	7 ^α
E31-Intermédiation-par-un-Partenaire-Externe ^α	3 ^α
E40-AC-Orientation-vers-Partenaire-Externe-Emploi ^α	4 ^α
E41-AC-Aide-à-la-constitution-de-dossier ^α	3 ^α

E47-Autre-Aide-directe-FIPJ-Mobilité	1
E64-Proposition-Accomp. Réseau-Nouvelle-Chance	3
E72-AC-Entretien-de-suivi-dans-l'emploi	12
F01-IC-sur-Formations-et-Organismes-de-Formation	12
F28-DEM-Autres-Aides	1
F31-Intermédiation-Jeune-Organisme-de-Formation	1
F33-IC-sur-les-Aides-à-la-Formation	7
F36-IC-Entretien-de-Suivi-Action-de-Formation	5
F38-MER-Formation-Pré-Qualifiante-CR	1
F39-MER-Formation-de- <u>Qualif</u> -et-Spécialisation-CR	2
F50-AC-Orientation-vers-partenaire-extérieur-forma	1
GJ-Informations-sur-la-GJ	1
GJ-MER-Garantie-Jeunes	1
L01-IC-Logement	2
L03-IC-sur-les-Aides-au-Logement	1
L20-AC-Aide-à-la-constitution-de-dossier	1
M01-IC-Mobilité	10
M02-AC-Dispositifs-Mobilité-et-constitution-de-do	2
P01-IC-sur-l'Evaluation	1
P06-AC-sur-l'Orientation-Professionnelle	4
P07-AC-sur-Prestations-Orientation-Professionnelle	2
P22-AC-Actualisation-et-Suivi-du-Parcours	15
P24-AC-Aide-à-la-constitution-de-dossier	3
S01-IC-sur-la-Santé	1
S02-IC-sur-les-Lieux-Ressources-Santé	3
S09-IC-Système-de-Sécurité-Sociale-et-Mutuelle	5
S10-IC-Spécifique-CMU	4
S17-DEM-FAJ-Subsistance--Secours-Temporaires	1
S20-AC-Aide-à-la-constitution-de-dossier	2
S21-Orientation-vers-Partenaire-Externe-Santé	1
Somme:	227

Concernant les 15 jeunes rencontrés de façon régulière :

- 1 jeune est entré en formation qualifiante « Négociateur technico-commercial » de niveau 3.
- 1 jeune a signé un contrat de professionnalisation.
- 1 jeune a effectué des CDD régulièrement.
- 3 jeunes ont effectué des clauses d'insertion.
- 2 jeunes sont en projet de formation qualifiante en fin d'année 2014.
- 4 jeunes sont en projet d'entrée en Garantie jeunes en 2015.
- 1 a terminé un service civique en 2014.

Problèmes Personnels et Familiaux :

L'empilement de problématiques rencontrées par un certain nombre de jeunes impactent sur les relations familiales car nous savons qu'une situation en complique une autre et c'est par une réponse adaptée dans un champ ou l'autre que l'éducateur va peut-être permettre de stopper la spirale dans laquelle se trouve le jeune.

La promiscuité liée à l'habitat collectif engendre également des tensions au sein des familles nombreuses. C'est le cas notamment pour un certain nombre de familles mahoraises que nous suivons.

Santé :

Notre accompagnement sur cette problématique est un accompagnement vers le droit commun.

Très souvent les demandes se font sur l'accès à la C.M.U. voir l'A.M.E.

Cependant nous sommes de plus en plus confrontés à des situations de consommation d'alcool et/ou de drogue.

Notre travail reste toutefois très limité, car même si nous essayons de proposer certaines démarches aux personnes concernées cela reste difficile pour eux de s'en saisir. Le déni et le refus d'acceptation de leur état de santé rendent l'accompagnement compliqué.

Logement :

Ces demandes viennent de jeunes qui très souvent sont déjà repérés et accompagnés pour d'autres problématiques. Ce sont souvent des jeunes rencontrant des problèmes conflictuels avec un de leur parents ou dans des situations sociales compliquées. Il existe très peu de solutions pour nous et pour les jeunes car ils sont confrontés à des situations de précarité importantes. Leurs difficultés financières ne facilitent pas l'accession à un premier logement. Le SIAO reste une réponse même temporaire, le FJT en est une autre.

Lorsque cela est possible nous essayons de « raccommoier » le lien familial pour différer et préparer un éventuel départ.

Scolaires :

Le travail de rue sur le secteur ou au niveau du golf municipal nous conduit à rencontrer des jeunes qui errent ou qui vendent des balles de golf plutôt que de penser à faire leurs devoirs. Les éducateurs essaient de proposer une solution à ces jeunes en les informant et en les accompagnant vers le centre social qui met en place une aide aux devoirs.

Depuis quelques années, en partenariat avec le golf, nous avons instauré quelques règles de fonctionnement et de comportement des jeunes sur le site.

Ensemble, nous avons mis en place des règles d'accès au golf pour que les jeunes puissent soit « taper des balles » gratuitement sur le practice soit, pour ceux qui le souhaitent, intégrer l'école de golf.

Justice :

Les profils des jeunes confrontés à cette problématique restent souvent homogènes. Pour beaucoup il s'agit de jeunes décrocheurs, déscolarisés très tôt, n'ayant pas ou peu de repères familiaux, se retrouvant dans la rue sans activité de loisir ou professionnel.

La précarité fait de ces jeunes des cibles faciles pour les réseaux illégaux (trafic, extrémisme religieux). Certains sont confrontés au prosélytisme avec un passage régulier sur le quartier de personnes appartenant à des mouvements religieux. L'argent gagné facilement en intégrant un réseau de trafic reste une activité importante sur le quartier.

Ce sont des jeunes que l'on connaît bien et que nous pouvons voir régulièrement pendant notre travail de rue mais aussi lors des soirées au gymnase où sont réunies plus de 50 personnes âgées de 12 à 35 ans.

Le travail se fait également avec ceux « sortant de détention » ou sous contrôle judiciaire. Dans la plupart des cas, leurs difficultés proviennent souvent de l'angoisse liée à l'échéance d'un futur jugement, ou de l'obligation de passer au poste de police pour signaler leur présence sur le secteur, en signant un registre. Certains bénéficient d'un aménagement de peine avec un bracelet électronique.

Un permis de visite a été accordé à un éducateur pour aller voir des jeunes en prison.

Des accompagnements sont faits pour trouver un stage, une formation, voir un emploi afin de permettre aux jeunes de bénéficier d'allègement de peine.

Le partenariat, par exemple avec le SPIP et le travail en réseau restent des outils incontournables pour l'équipe afin de pouvoir prétendre à une réponse cohérente.

Accès aux loisirs :

Au regard de l'ensemble des problématiques traitées, les chiffres de cet item semblent très importants alors que l'animation n'est pas le cœur de métier des éducateurs en prévention. Mais la prépondérance de cette problématique en 2014 est liée au fait que nous avons voulu nous déplacer sur un secteur connu et reconnu pour ses faits d'actualité et la stigmatisation des jeunes qui le fréquentent.

En effet, nous avons pris l'initiative de participer à l'action BEAT BOXE autour de la place Francheville, en partenariat avec l'association SOME PRODUKT et LE BOXING CLUB PERIGOURDIN.

Cette expérience nous a permis de nous confronter à une population jeune désœuvrée, encore méconnue de la prévention, violente, sujette à des problématiques d'alcoolisation importantes et de consommation de drogues en tout genre. Cette place est une véritable plaque tournante liée « au trafic ».

6 séances ont eu lieu avec un passage et une participation importante de personnes venant de tous horizons. Des jeunes et des familles qui habituellement n'osaient plus fréquenter ce lieu ont pu se mélanger au public qui « squatte » la place. La cohabitation s'est bien passée et a permis de dépasser les représentations négatives à l'égard de cette jeunesse.

Sur notre secteur d'intervention, le gymnase reste un lieu incontournable pour la majorité des jeunes habitants du quartier et un outil de médiation et de rencontre très important pour l'équipe éducative.

C'est aussi pendant ces moments de confrontation avec le ballon que les liens se créent ou se renforcent et que des rendez peuvent être proposés aux jeunes.

L'accompagnement permet également des orientations, pour les jeunes qui le souhaitent, sur des associations sportives partenaires ou non de l'association de prévention (Boxing club, golf, Périgueux foot, Trélissac foot, Chamiers foot,)

Administratifs :

- Accompagnements dans les démarches d'obtention de titre de séjours.
- Suivis et accompagnements dans la rédaction le plus souvent de C.V, lettre de motivation, inscription pôle emploi, mission locale...

Ces documents sont rédigés avec les jeunes au local, avec la possibilité d'utiliser le téléphone pour prendre les rendez-vous les concernant.

- Aide au suivi administratif et financier de l'association G2L.

4/ Outils de médiations

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs.

Objet/ type domaine	Description	Objectif	Période	Nombre total de jeunes participants (préciser nombre filles)	Problématiques travaillées	Partenaires
Chantier Educatif	Réparation remise en état de vélo	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à	Du 7 au 14 mai et 31 mai	2 jeunes	- Maintenir le lien pour nous permettre d'intervenir dans sa situation familiale, scolaire et personnelle. - Poser un cadre relationnel plus formel, qui fera suite à des contacts réguliers issus de l'animation, de la présence sociale et du travail de rue. - Faire une observation du	Ville de Périgueux

		l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.			jeune au travail, pour d'aborder avec lui les notions des horaires, des responsabilités.	
--	--	--	--	--	--	--

5/ Partenariat

Communication avec les partenaires :

- **Association G2L** : Le partenariat avec l'association G2L est une manière d'aller vers notre public et de faire avec, surtout avec le public adolescent qui est peu captif. Nous les avons d'abord aidés à se constituer en association. C'est aussi une façon de participer à la vie du quartier, de nous en imprégner et de nous y faire connaître en participant à des actions de développement local en partenariat avec l'association. Tout ceci pour travailler collectivement des notions de respect, de tolérance. Ces actions se veulent attractives, ludiques, elles peuvent être sportives, elles ont un double but de participer positivement à la cohésion sociale, et de faciliter la relation entre les habitants et les éducateurs et ainsi servir la relation éducative.
- **Centre Médico-social** : Nous avons en moyenne une rencontre bimestrielle avec les assistantes sociales de secteur. Nous faisons le point sur les situations que nous avons en commun. Nous nous informons également sur les projets que nous mettons en place. En fonction des situations, il nous arrive de nous rencontrer pour travailler ensemble sur un point précis, en accord avec l'utilisateur.
- **Banque alimentaire** : Nous participons de façon assez régulière à la distribution de colis alimentaires. Ce partenariat est pour nous l'occasion de répondre aux besoins de jeunes et de leurs familles qui se trouvent dans des situations de paupérisation extrême. La distribution se fait de manière anonyme.
- **Travail de rue avec la maison de l'emploi et le centre social du Gour de l'Arche** : Un Jeudi sur deux, de 16h00 à 18h00 un éducateur de l'association le Chemin et un conseiller Mission Locale, effectuent un travail de rue. L'action démarre par un passage au Centre Social afin de faire un point rapide avec les animateurs. Cette action vise à sortir d'une logique de guichet. Elle permet une réponse plus rapide lorsque l'éducateur doit orienter un jeune mais également de ne pas être identifié comme un service d'insertion. Elle s'adresse principalement aux jeunes qui ont du mal à aller vers la maison de l'emploi. L'objectif reste dans un second temps d'orienter vers la maison de l'emploi. Elle permet également de faire connaître le quartier aux conseillers référents et de rencontrer les personnes qui sont mal informées et ne connaissent pas le dispositif. L'action a démarré en septembre 2009 avec le PLIE, aujourd'hui nous avons le recul nécessaire pour juger de la pertinence et de l'efficacité de cette action. Ce qui nous a conduits à proposer de l'étendre à la Mission Locale depuis octobre 2010. Les résultats positifs se font sentir. Un certain nombre de jeunes ont modifié leurs représentations négatives de la maison de l'emploi. Cela a permis de faire rentrer des jeunes dans les différents dispositifs selon leurs situations et leurs âges et une mise en cohérence des actions de chacun sur le territoire.

En 2014, **douze jeunes** sont ainsi rentrés dans le dispositif « nouvelle chance ».

En 2014 une réunion de coordination à lieu **une fois par mois** avec un animateur du Centre Social, l'adulte relais insertion professionnelle du Grand Périgueux, le conseiller Mission Locale et un éducateur de l'équipe de prévention.

- **Travail sur le développement social des quartiers** : Soutien à la création d'associations. Participation aux réunions DSU...L'article 5 de l'arrêté de 1972 introduit la notion d'inter-institutionnalité. L'affirmation d'un nécessaire partenariat comme principe fondamental trouve sa justification dans la nécessité de rétablir les liens entre les personnes et leur milieu, comme le précise la circulaire :
« La notion d'action avec le milieu – et non uniquement avec les jeunes isolés, en dehors du contexte familial et social – doit avoir la priorité dans les objectifs d'une association de prévention spécialisée. »¹ Les actions collectives peuvent contribuer au développement social local² mais elles nécessitent alors des articulations entre la gestion institutionnelle et la dynamique associative.³
- **Collège Anne Franck** : Un point est fait régulièrement avec la CPE ou le proviseur au cours duquel nous sommes amenés à évoquer certaines situations particulières dans le respect des obligations et principes de chacun.
- **Visite en milieu carcéral** : Maintien du lien, relation avec l'avocat et les parents. Préparer le retour du jeune sous contrôle judiciaire sur le quartier. Travailler en amont le projet de son insertion sociale et professionnelle en partenariat avec la MDE.
- **Boxe éducative** : Action portée par l'Ecole de Boxe du Boxing Club Périgourdin. Nous constatons que c'est un excellent outil pour la maîtrise des émotions ainsi que le travail d'apprentissage des règles. Cet outil est important pour l'équipe éducative afin de conforter le lien avec les jeunes et pour rentrer en relation avec les familles.

Autres Partenariats

DDCSPP, MDE, 3S, PJJ, SPIP, ITEP Bayot-Sarrazi, Association Agir, Centre de Préformation « Le Relais », Ecole Primaire, Collège, Lycée Professionnel, Associations du quartier, Centre Social du Gour de L'Arche et de Marsac sur l'Isle , Mairie de Razac/L'Isle , AFPA, CFA, GEIQ, Office HLM, Planning Familial, Centre de Dépistage, CCAS, Mairie de Px, Service des sports de Px, BCP, Le Sans Reserve, Golf Municipal de Périgueux, Les Clubs de Foot...

¹ Code de l'Aide Sociale à l'Enfance et protection de la famille, p. 592.

² MENGIN Jacqueline, *Guide du développement local et du développement social*, Le Harmattan, Paris, 1989.

³ AFGHAIN Jean, *Les associations d'action sociale*, Dunod, Paris, 2001

6/ Développement Social Local

THE BEAT BOXE

Proposition d'atelier d'initiation à la boxe anglaise sur des musiques noires.

JEUNES CONCERNES PAR L'ACTION :

Sur la base du volontariat, nous pensons pouvoir toucher entre cinquante et cent jeunes par séance. Les jeunes ciblés par le projet sont ceux qui fréquentent la place Francheville. Ils ont environ entre 12 et 25 ans, nombreux sont originaires des DOM TOM avec une prépondérance pour Mayotte ou d'origines africaines (Afrique noire et Maghreb). Une attention particulière est portée en direction des jeunes qui « squattent » cet espace public depuis plusieurs années, qui cristallisent les tensions rapportées par la municipalité et certains habitants qui n'osent plus fréquenter la place.

Dans un premier temps, nous ne souhaitons pas solliciter le service jeunesse et les centres sociaux pour permettre aux jeunes déjà présents de se saisir de cette proposition d'activité. La mixité des publics peut être envisagée dans un second temps afin d'amener des jeunes, qui ne se côtoient pas forcément, à se mélanger. A terme, l'ouverture à de nouveaux partenaires permettrait également de donner une nouvelle dynamique à l'activité.

OBJECTIFS :

Développer et mener une action collective de médiation, de développement social et de prévention. Œuvrer pour l'insertion et la socialisation des jeunes, dans les champs de la citoyenneté, l'insertion professionnelle, le sport, la culture et l'accès au droit en proposant un accueil, une offre de loisirs de proximité et un accompagnement au droit commun. Stimuler l'emploi des jeunes par la coordination des acteurs du monde économique, de l'accompagnement social, de la prévention et de l'éducation (Mission locale, Clause d'insertion, SPIP...).

Restaurer le lien social, plus particulièrement entre les jeunes qui occupent la place Francheville et les habitants.

Effet attendu sur les jeunes :

L'apprentissage de la boxe est une école de la vie. La pratique de ce sport permet d'inculquer le respect, l'entraide et l'amitié. Loin des clichés habituels de violence que peut susciter ce sport, c'est au contraire une approche ludique et sécurisée du noble art que proposent les ateliers d'initiation à la boxe.

Le projet ne s'inscrit pas dans un objectif de compétition. C'est un outil pour permettre aux porteurs :

- D'apporter à des jeunes -dont leurs rapports à la règle et à la loi sont souvent perturbés- un début de réponse aux difficultés d'insertion dans leurs dimensions collectives et individuelles. Redynamiser ces jeunes et favoriser leur insertion sociale. Créer du lien social entre les participants, de tous les âges, toutes les origines. Les intervenants, Frédéric TEKFAK du Boxing Club Périgourdin et Marc ROUMAGNE de l'association Some Produkt sont également éducateurs spécialisés pour l'équipe de prévention « Le Chemin » ce qui leur permet de mettre à profit ces compétences transférables. Tous deux sont titulaires du DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé) en outre M. TEKFAK dispose également d'un Brevet d'Etat 1er degré, d'un BEJEPS et d'un DEJEPS de Boxe anglaise.
- d'accueillir, écouter, rencontrer des jeunes et des familles, faire émerger et faire connaître les attentes, analyser les besoins d'une population.
- Permettre à toutes les personnes de participer à un projet collectif et/ou d'adhérer dans la continuité à une activité proposée (inscription au BCP ou à tout autre club de sport)
- Permettre de participer au dialogue avec les acteurs politiques et institutionnels.
- Mobiliser les ressources des jeunes, du territoire, démultiplier et aider la vie associative locale en aidant les groupes de jeunes à se constituer en association afin qu'ils puissent prendre la parole et s'inscrire comme acteurs dans l'espace social de la commune, développer le pouvoir d'agir des jeunes qui fréquentent cette place, favoriser les temps d'échanges, supporter les actions qui permettent aux jeunes d'agir sur le milieu et encourager l'exercice de la citoyenneté... Les actions collectives peuvent contribuer au développement social local mais elles nécessitent alors des articulations entre la gestion institutionnelle et la dynamique associative.

Le projet a pour objectif d'introduire une socialisation réciproque, mais aussi un réajustement constant des politiques aux besoins exprimés localement.

La proposition est amenée à évoluer. Des rencontres entre jeunes et l'institution locale (service jeunesse, élus locaux...) peuvent être envisagées dans une perspective d'évolution du projet. Une fois la confiance établie et l'accroche relationnelle avec les jeunes les plus marginalisés opérante, les porteurs du projet pourront utiliser leur réseau partenarial afin de proposer des temps de rencontres avec par exemple des associations de prévention des addictions ou la Mission Locale qui est déjà un partenaire incontournable de l'association de prévention « Le Chemin ».

Effets attendu sur le territoire :

Fort du constat des limites que peuvent avoir des actions de médiation et d'insertion dites classiques autour de la place Francheville, «THE BEAT BOXE» est une proposition alternative, un projet atypique dans le paysage social de la ville de Périgueux.

Ce qui est reproché à la majorité de ces jeunes est de « prendre place » dans un paysage où ils sont supposés n'avoir rien à faire. Sans faire d'angélisme, seule une petite partie des jeunes qui « squattent » cette place s'inscrivent dans des comportements délinquants, violents, revendicatifs... Beaucoup s'approprient la place de façon passive. Le fait qu'une petite fraction des jeunes soit délinquante, dément les visions stéréotypées et négatives à l'égard de la population qui a élu domicile autour de la place Francheville, puisque la majorité n'adopte pas ce type de conduite. Par contre, une majorité de jeunes sont désœuvrés, en dés-errance, frappés par le chômage, la pauvreté ou la relégation. On peut également constater que le manque d'activités pour les jeunes sur cette place est criant.

De ce constat le projet a pour objet de lutter contre les représentations négatives dans un contexte politico-médiatique craintif à l'encontre des « jeunesses de rue ». L'effet attendu est de faire émerger un nouveau regard social sur les bandes des jeunes de la rue en milieu urbain. Passer d'un référentiel où les jeunes sont considérés comme une menace à un référentiel où ils sont considérés comme une ressource. Se doter de dispositifs qui ne soient pas que sur le registre de la menace, du répressif et du sécuritaire (déménagement du siège de la police municipale, caméra de vidéosurveillance, etc...). Autrement dit, travailler à obtenir la paix sociale par l'apaisement, le dialogue et pas seulement par la force.

En résumé, travailler sur un espace public en élaboration où le bénéfice secondaire est la pacification des rapports dans un espace public partagé.

DEROULEMENT :

S'initier à la boxe anglaise sur de la musique, c'est l'idée originale que l'association Some Produkt souhaite mettre en œuvre en partenariat avec le Boxing Club Périgourdin et l'équipe de prévention « Le Chemin ».

Le principe est simple, proposer une animation de plein air avec initiation à la boxe anglaise pour petit-e-s et grand-e-s, sous les conseils et la surveillance des animateurs du Boxing Club de Périgueux, le tout sur fond de musiques « Noires ». Ce terme est un terme générique qui englobe l'ensemble des cultures musicales originaires de ou influencés par la culture des Afro-Américains. Les esthétiques qu'elles recouvrent englobe la Soul, le Rhythm'n'blues, le funk et le rap. Ces styles musicaux, dont de nombreux ténors ont aimé et pratiqué la boxe, donne ainsi rythme et ambiance à l'événement, grâce à l'intervention de deux DJ's de l'association Some Produkt, association historique de la scène rock périgourdine.

Le projet s'appuie sur des pratiques qui s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire.

Les musiques noires et la boxe n'ont pas été choisies par hasard, ces deux activités sont, l'une comme l'autre, porteuses des mêmes valeurs de fraternité. Nous avons voulu remettre au goût du jour le lien entre ces deux cultures et les jeunes qui fréquentent la place Francheville. Ces genres musicaux sont issus des mêmes ghettos américains que la plupart des grands boxeurs du 20ème siècle. Il y a là une vraie culture commune, ancrée. De plus, le tempo est primordial. Une certaine musique, une ligne de basse peut suivre le rythme particulier de la boxe. L'histoire raconte que de nombreux Soulmen ou bluesmen comme James Brown, Screamin' Jay Hawkins, Bo Diddley ou Lee Dorsey, ont commencé leur carrière en tant que boxeurs, de même que les multi titrés Joe Frazier, George Foreman et Muhammad Ali, trois légendes du noble art, ont enregistré des disques ou chanté à l'église. Le père de Frank Sinatra boxait sous le nom de Marty O'Brien. Du ring à la scène, tout fait soudainement sens.

Le lien n'est pas qu'historique. Le message positif véhiculé par la soul music est en adéquation avec les valeurs de la boxe. Amitié, discipline, respect de l'adversaire, qui redevient un partenaire après le combat et une bonne poignée de mains.

Sans oublier le légendaire concert de musiques noires à Kinshasa qui à l'automne 1974 devait lancer un autre événement : le match de boxe qui mis au prise les américains Muhammad Ali et George Foreman, pour le titre de champion du monde poids lourds. L'affiche de légende réunissait James Brown, BB King ou encore Celia Cruz.

Le BCP collabore déjà avec de nombreuses communes de l'agglomération pour animer des ateliers d'approche et d'initiation à la boxe anglaise. Les valeurs éducatives de ce sport sont ainsi largement reconnues. Grâce à l'achat d'un ring gonflable les entraîneurs peuvent s'installer dans un gymnase, sur un parvis, sur une place publique, et recréer une ambiance boxe. La magie est de pouvoir mettre la boxe à portée de gants de tous, notamment du public féminin qui n'aurait jamais imaginé monter un jour sur un ring, même pour faire « semblant ». Beaucoup de jeunes ayant participé à ces initiations s'inscrivent par la suite à la salle de la FILATURE. La politique actuelle du club est basée sur l'éducation des enfants par le respect des règles imposées par le plaisir de « jouer » à la boxe mais aussi d'accompagner les plus motivés le plus loin possible dans la compétition.

Grâce à ce ring mobile, les jeunes sont invités à passer entre les cordes, pour combattre sur les rythmes entraînants de la musique Soul, Funk et rap sélectionnés par les DJ's de l'association Some Produkt.

Petits et grands s'affrontent dans un face à face unique, un lien fort se tisse entre les

combattants, pour vivre une expérience empreinte d'écoute et de respect. Ces jeux sont basés sur la touche et non pas sur la frappe, on joue à se toucher.

De plus, les valeurs inculquées par la boxe telles que le travail, la persévérance, le respect de l'adversaire, sont des règles de vie importantes, bien que parfois oubliées.

Cette initiative sportive et culturelle encourage ainsi les rencontres, les parents discutent autour du ring, les curieux viennent observer le spectacle, tandis que les plus téméraires osent enfiler les gants de boxe.

Les usagers de la Place Francheville sont au cœur de cette initiative qui prône l'échange interculturel, intergénérationnel. Deux ateliers de trois heures sont prévus par mois, le mercredi après-midi entre 17h et 20h.

BILAN DE L'ACTION

Le Samedi 16 août nous avons procédé à une préséance sur les pelouses avec les gants de boxe et les casques de protection mais sans ring gonflable ni platine ni système de sonorisation. L'objectif était d'avoir une première prise de contact et d'installer un climat de confiance avec les jeunes de la place.

En accord avec la mairie de Périgueux et les services techniques de la ville, les séances suivantes se sont déroulées les :

- Mercredi 27 août
- Mercredi 17 septembre
- Mercredi 24 septembre
- Mercredi 8 octobre
- Mercredi 22 octobre

L'Installation avait lieu entre 16h30 et 17h et la désinstallation entre 20h et 20h30. L'alcoolisation de quelques individus a parfois été difficile à gérer en fin de séance.

Une fois le lien relationnel établi et la confiance installée, notre connaissance du profil du public visé a commencé à être plus précise. Les jeunes originaires des DOM-TOM et les primo-arrivants d'Afrique noire dominant en nombre. Les jeunes rencontrés sont français en provenance de Martinique, Guadeloupe, La Réunion, Guyane Française et surtout Mayotte. Les primo-arrivants viennent du Sénégal, Cameroun, Mali, Nigéria, Rwanda, Mauritanie, Cote d'Ivoire, Haïti et Madagascar. Bien que peu nombreux, certains sont passés par le DSMA de Périgueux d'autres reviennent de l'armée où ils étaient engagés (lors de l'avant dernière séance nous avons fait la connaissance d'un jeune guyanais arrivé depuis seulement 15 jours à Périgueux et qui avait été blessé en Afrique).

Les Nigériens rencontrés, au nombre de quatre, sont non francophone et ne maîtrisent pas le Français. Ils sont suivis par France Terre D'Asile. Avec une mauvaise connaissance de la langue nationale (ils s'expriment en anglais) ils donnent l'impression d'être plus isolés, marginalisés et ne participent par conséquent pas ou peu à la vie de la société d'accueil. Cependant ils font preuve de volonté et ont trouvés auprès des jeunes qui occupent la place un substitut d'accueil...

Les observations effectuées par les éducateurs montrent la présence d'un nombre conséquent de jeunes originaires des quartiers Mondoux (et plus largement St Georges), Gour De L'Arche et Bas-Chamiers. Ces territoires sont confrontés à des inégalités profondes et persistantes en dépit des efforts déployés par tous ceux qui agissent auprès de leurs habitants. Quelques données issues des différents rapports issus de la politique de la ville ou produit par des sociologues suffisent à traduire l'ampleur de ces inégalités. Le taux de pauvreté dans les quartiers de relégation est près de trois fois plus élevé que dans les autres territoires; le taux de chômage y est près de deux fois et demie supérieur; leurs habitants se déclarent en moins bonne santé et rencontrent plus souvent des difficultés dans l'accès aux soins; et les élèves issus des collèges de ces quartiers restent, plus souvent que les autres, orientés vers des filières courtes. Pour réduire les inégalités dont souffrent trop souvent encore les jeunes originaires des quartiers défavorisés et qui fréquentent la place Francheville, restaurer le lien social et permettre à tous de se réappropriier l'espace public, dans le cadre de la refonte de la géographie prioritaire entraînée par la réforme de la politique de la ville, il serait pertinent d'identifier la place Francheville comme étant un « quartier vécu » afin de mieux tenir compte des réalités et contraintes locales.

Des clivages existent entre certains groupes de jeunes sans doute corollaires à des questions de territoires et de rivalités en lien avec le trafic. La séance du 27 août a donné lieu à une rixe violente entre la quasi-totalité des jeunes nécessitant l'intervention de la Police nationale et municipale. Cependant nous avons pu constater un apaisement progressif des rapports. Les éducateurs n'ont jamais été directement menacés. Contrairement au sentiment d'insécurité relayé par les habitants aucun dépôt de plainte n'a été enregistré pour vol ou violence (source : Mme Laëtitia PHILIPPON Commissaire divisionnaire, Directrice Départementale de La Sécurité Publique de la Dordogne, statistique fournie en CLSPD). D'une part nous avons des trafics de stupéfiants, destructions, dégradations, outrages à policiers et d'autre part aucun dépôt de plainte pour atteintes aux biens, agressions et violences. Sans nier l'existence des problèmes, la connaissance empirique, augmentée des statistiques que nous avons pu recueillir, conduisent à mettre simplement en garde contre ce qui relève du fantasme et contre les effets du discours médiatique. On a de toute façon trop tendance à prendre la violence pour ce qu'elle représente comme désordre social, mais en déconnectant l'expression de cette violence des raisons sociales profondes qui la nourrissent et continuent à la justifier (Chômage, inégalité scolaire, racisme...). Pour autant il faut prendre en compte le « sentiment d'insécurité » et ramener les habitants sur la place Francheville.

Le jeudi 4 septembre les porteurs du projet ont fait le tour des commerçants et services de la place Francheville afin de présenter l'action, les écouter, et réunir leurs contacts pour les inviter lors de la troisième séance du 17 septembre 2014. Finalement, seul le responsable du commerce B34 a répondu présent.

La disponibilité, la réactivité et la présence des partenaires et soutiens financiers du projet ont été appréciées des jeunes et des éducateurs et bénévoles. A plusieurs reprises, M. Laurent

Mossion et Mme Céline Toulat pour la ville de Périgueux, M. Olivier Desmesures et M. Jean Louis Maury pour la DDCSPP, se sont rendus sur l'action. Importance de la proximité.

L'aménagement urbanistique et le traitement des espaces permettraient une réappropriation du site avec notamment l'implantation d'équipements de loisirs tel qu'un Skate Park. C'est un projet ambitieux et couteux mais qui permettrait d'amener d'autres profils de jeunes et de faciliter la mixité dans la mesure où les jeunes qui fréquentent la Place Francheville actuellement, ne manifestent pas un intérêt particulier pour cette pratique. C'est une stratégie qui s'est avérée payante sur les quais de Bordeaux notamment.

La ville de Périgueux pourrait solliciter une plus large mobilisation des acteurs culturels, socioculturels et sportifs.

Les jeunes ont également formulé des besoins qui peuvent être réalisés tel que des barres de traction fixes. Ils désirent une plus forte participation et un engagement aussi, dans la prise de décisions. Le reliquat de la subvention a été utilisé pour financer des buts de Futsal et un ballon.

La régularité de l'action inscrite dans le temps, a permis, en fonction du profil des jeunes, de faire évoluer les représentations et amener huit d'entre eux à devenir demandeurs d'une rencontre plus formelle : travail d'élaboration d'une demande à partir d'une non-demande. Adaptation de la temporalité. L'accroche relationnelle se réalise en partie entre deux actions. C'est la présence qui semble avoir permis que la demande soit ensuite possible en entretien avec un rendez-vous éventuellement avec des partenaires. Mais nous manquons de temps pour pouvoir mesurer les effets. Un jeune a été accompagné sur de l'insertion sociale avec pour effet une démarche d'inscription dans un club de Handball. Quatre jeunes ont été accompagnés et orientés vers la Mission Locale et/ou la Clause d'insertion. Un jeune a été aidé dans ses démarches administratives, problème de logement et relation avec le SPIP. Trois jeunes ont été à la Filature au Boxing Club Périgourdin. Nous avons fait la connaissance de S., détenteur d'un DEFA, il est arrivé à Périgueux depuis un peu moins d'un an et n'a toujours pas trouvé de travail. Nous l'avons mis en relation avec M. Olivier Desmesures à la DDCSPP et M. Jean Jacques Didier, directeur du Centre Social de Marsac, pour faire circuler son CV.

4. CONCLUSION

Ce rapport d'activité annuel est une co-production de l'ensemble des salariés de l'Association. Il retrace, dans la mesure du possible, l'ensemble de l'activité du service sur l'année 2014. Il s'inscrit sur le modèle des années précédentes, reprenant la forme, les objectifs et finalités ainsi que le cadre législatif et réglementaire de la Prévention Spécialisée. Il sera présenté au cours de l'Assemblée Générale de l'Association du Lundi 13 Avril 2014.

Il est plus conforme au travail réalisé au quotidien par l'ensemble des personnels salariés de l'Association. Il est issu d'une réflexion collective et de l'apport théorique et technique de l'I.R.T.S. Poitou-Charentes. L'objectif étant de produire une image plus complète, affinée de l'ensemble des activités du service, et notamment, le travail de Développement Social Local, et la dynamique impulsée sur les territoires.

5. OBJECTIFS 2015

- Reconnu comme « **Etablissement et service social et médico-social** » tel que défini à l'article L 312-1 du C.A.S.F. nous sommes positionnés comme partenaire Associatif de premier ordre, **opérateur de politique publique dans le cadre de la mission de protection de l'enfance du Conseil Général de la Dordogne**. En 2015, de nouvelles orientations, modifieront certainement profondément l'activité du service :
La rédaction de ce rapport d'activité s'est achevée le 20 Mars 2015. Nous n'avons pas encore reçu les objectifs fixés par notre financeur et tarificateur, la Conseil Général de la Dordogne. Cependant, au regard du travail réalisé en concertation avec les techniciens du Pôle Aide Sociale à l'Enfance, nous savons d'ores et déjà que nous devons orienter notre action vers les axes suivants :
- **Nouvelle tranche d'âge de jeunes à repérer et accompagner (18/25 ans),**
- **Nouveaux Chantiers Educatifs à mettre en œuvre pour ce nouveau Public,**
- **Nouvelle instance de partenariat et d'actions (Plateforme Jeunes),**
- **Montée en charge du volume administratif, avec le positionnement d'une partie des activités de la Prévention Spécialisée, souhaité par le C.G.24, sur un Programme Européen (Programme Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes),**
- **Création et mise en œuvre d'une comptabilité analytique.**

De nouvelles actions dans la cadre du Contrat de Ville nous permettront vraisemblablement de maintenir les Chantiers Educatifs pour les publics Jeunes « non N.E.E.T. » et de continuer des actions de loisirs sportifs les Mercredis après-midi, pour les jeunes sur les quartiers, avec nos partenaires (Centres Sociaux, Communes > Services sportifs et Politiques de la Ville, Mosaïque, CAPD, Drop de Béton, Grand Périgueux,...).

6. ANNEXES

A.1 Le cadre d'intervention

Le club de prévention spécialisée « le Chemin » s'inscrit, d'une part, dans un cadre légal et réglementaire, et d'autre part, dans une convention de financement avec l'autorité de tutelle et de tarification : le Conseil Général de la Dordogne. Ce cadre de fonctionnement définit le secteur géographique d'intervention, et également de façon plus précise, les caractéristiques du public ciblé.

La prévention spécialisée s'inscrit dans un cadre de référence multiple, qui se décline graduellement, du texte législatif, en projet associatif, puis de service, et enfin, en projet d'accompagnement des publics.

A.2 Le texte législatif

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Elle continue de reposer sur des principes d'actions définis, antérieurement, par les circulaires d'applications qui ont suivi la publication de l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972, portant reconnaissance, par l'Etat, des interventions de prévention spécialisée. Les actions de prévention spécialisée s'inscrivent de façon spécifique, en application de la loi du 5 Mars 2007 réformant la Protection de l'enfance, dans les actions de prévention de l'inadaptation sociale devenue, par la volonté du législateur, un axe majeur de la Protection de l'enfance.

Elle est constituée légalement, sur la base de la combinaison des articles L 121-2 et 221-1-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

A.3 La convention

Le Conseil Général de la Dordogne a établi une convention avec l'Association « Le Chemin » signée en Annexe III à la délibération n° 09-136 du 23 Janvier 2009. Ce document précise l'objet de la convention, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne a également été élaboré afin de fixer des objectifs communs, à l'ensemble des associations exerçant des missions identiques sur le territoire départemental.

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), service non personnalisé du Département, organise, en application de l'article L 221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

Ces actions, déléguées aux Clubs de Prévention, peuvent se décliner en actions éducatives tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. Elles sont menées en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels, et supposent la libre adhésion des usagers.

Afin d'assurer ces missions, chaque Club de Prévention établit, en concertation avec l'administration départementale, des objectifs annuels. Ces objectifs sont déclinés sur une convention, qui en outre, conformément au décret n° 2001 du 6 juin 2001, détermine le montant de la participation financière du département.

Cette convention détermine également la forme des actions mises en œuvre, la procédure d'évaluation et d'objectifs, la durée et la date d'effet, les modalités de reconduction, les conditions générales, les clauses financières, la clause de résiliation, et enfin le règlement des litiges.

Cette convention lie le Conseil Général de la Dordogne et l'Association « Le Chemin » pour la réalisation des objectifs, préalablement définis, puis évalués, et enfin réajustés au regard des évolutions diverses (législatives, problématiques, territoire...). De surcroît, et afin de préciser ces différentes conditions, un travail autour de l'élaboration d'un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne, véritable charte des bonnes pratiques professionnelles, a été finalisé en 2009. Ces précisions font suite, notamment, aux modifications législatives engendrées par les lois du 5 Mars 2007.

A.4 La charte

Ce document cadre a pour objectif de définir les missions confiées par le Conseil Général de la Dordogne, aux associations de prévention spécialisée. Il a été élaboré et approuvé par l'ensemble des acteurs. Il fixe, pour chaque association les conditions de réalisation de cette mission, et les moyens mis à disposition. Il précise notamment :

- » Le territoire géographique de compétence ;
- » Les objectifs et axes de travail ;
- » Les moyens en personnels autorisés et financés par le Conseil Général.

Ce document réaffirme le caractère spécifique de la prévention spécialisée à l'égard des établissements et services sociaux et médico-sociaux décrits dans la nomenclature de la loi 2002-2 du 2 Janvier 2002, en raison de la singularité de l'approche éducative et sociale.

- Le cadre réglementaire et conventionnel ;
- Les objectifs de la prévention spécialisée ;
- Le public « cible » ;
- Les caractéristiques de l'action de prévention spécialisée ;
- Le partenariat ;
- Les pratiques professionnelles et la déontologie ;
- Les modalités de l'intervention ;
- L'évaluation.

Cette démarche d'évaluation doit être cohérente, logique et rigoureuse. Elle doit s'appuyer sur une méthodologie soucieuse de permettre une lisibilité optimum ainsi qu'une meilleure visibilité, des pratiques professionnelles, en vue notamment, de favoriser la meilleure compréhension possible par les élus et les différents acteurs et partenaires, des actions menées par la prévention spécialisée. Cette démarche doit permettre de mettre également en exergue, la pertinence de ce mode d'intervention sociale sur les territoires. Ainsi, l'évaluation doit s'inscrire dans les fondements même des pratiques professionnelles.

B.2 Le projet de service

Le projet de service rénové a été travaillé sur un mode participatif avec l'ensemble des salariés du service de prévention spécialisée, dans le cadre d'un accompagnement technique du C.N.L.A.P.S. (Comité National de Liaison des Association de prévention Spécialisée).

B.2.1. La finalité et les objectifs du service

B.2.1.1 La finalité

Quelques soient les déterminismes auxquels les personnes sont soumises, notre rôle est de leur apporter des outils visant leur développement personnel. Le service lutte contre toutes formes de violence, de discrimination et d'exclusion. Son but est de promouvoir l'égalité des chances, des places, l'intégration et l'égalité républicaine.

B.2.1.2. Les objectifs généraux du service

Ils sont au nombre de quatre :

- **Agir pour le développement personnel et l'émancipation des jeunes en difficultés.** L'accompagnement individuel se réalise à partir de la rencontre, qui émane le plus souvent du *travail de rue*. L'éducateur va tisser des liens grâce à l'écoute du jeune, qui va favoriser un soutien. Cet accompagnement s'inscrit nécessairement dans la durée, permettant d'élaborer une évaluation et de donner au jeune les moyens d'accomplir son projet ;
- **Construire et mettre en œuvre une action éducative avec les groupes de jeunes.** Il s'agit de favoriser la socialisation des jeunes et l'apprentissage de la vie de groupe, la prise en compte de l'autre dans sa différence, permettre aux personnes d'appréhender un environnement différent de leur quotidien, et d'expérimenter de nouvelles situations ;
- **Favoriser le développement social local.** Agir dans et avec le milieu afin de créer les conditions nécessaires pour permettre l'expression créative des habitants, l'appropriation et la réappropriation de l'espace public et le développement des dynamiques sociales émancipatrices ;

- **Témoigner des réalités vécues sur les territoires par l'expertise et la veille sociale.** Le service participe et réalise des études sur les territoires qui énoncent et explicitent les évolutions, les besoins, les aspirations, les problématiques des populations et des territoires afin de cibler nos interventions, de faire état des réalités vécues auprès des partenaires, des financeurs et de tous les habitants, et apporter des propositions d'évolution, de changement. Cet objectif suppose une méthodologie explicite et rigoureuse avec des outils adaptés.

B.2.2. Le cadre institutionnel du service

B.2.2.1 Le cadre administratif et législatif de la prévention spécialisée

L'arrêté du 4 juillet 1972 n'est pas caduc car il en est fait référence dans la loi 5 Mars 2007 portant sur la protection de l'enfance. La loi dite particulière développe les compétences du Conseil Général et précise dans un article, qu'il habilite les organismes publics ou privés d'action dite de Prévention Spécialisée.

Le « club de prévention » de l'Association « Le Chemin » a été habilité en date du 2 Novembre 2005, par arrêté du président du Conseil Général de la Dordogne.

Depuis l'ordonnance du 1^{er} Décembre 2005, les services de prévention spécialisée sont réintégrés dans la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002, rénovant le code de l'action sociale et des familles. Elle les reconnaît en tant que ESMS, établissement social et médico-social définis à l'article L 312-1, soumis notamment aux outils de promotions des droits et libertés des personnes accompagnées et de leur participation à la vie et aux orientations des politiques mises en œuvre à leur profit :

B.2.2.2. Le cadre départemental

Il est spécifique à chaque département. Il repose sur :

- La charte départementale de la prévention spécialisée, élaborée avec les différents services de prévention spécialisée du département ces dernières années ;
- La convention annuelle de délégation de mission.

Pour l'exercice budgétaire 2013, le Conseil Général de la Dordogne, soucieux de se mettre en conformité avec la loi, va promulguer un arrêté de tarification à l'endroit des services de prévention spécialisée.

B.2.2.3 Le cadre éthique et déontologique

« L'éthique est une recherche du bien vivre et du bien agir, fondée sur une disposition individuelle à agir de manière constante, en vue du bien d'autrui dans des institutions ».

Les droits des usagers

L'ordonnance du 1^{er} Décembre 2005 introduit un point IV à l'article L 312-1 du CASF qui prévoit que les services de prévention spécialisée ne sont pas soumis à toutes les dispositions relatives au droit des usagers telles que prévues aux articles L 311-4 à L 311-7.

La charte des droits de la personne accompagnée

Il n'existe qu'une seule charte fixée par l'arrêté du 8 Septembre 2003 intitulée « Charte des droits et libertés de la personne accueillie » qui s'applique à tous les secteurs du champ social et médico-social. Le service de prévention spécialisée de l'Association de prévention « le Chemin » retient l'adaptation de cette charte adoptée par le CNLAPS.

Elle fait référence dans toutes les modalités d'intervention et d'organisation du service

Le secret professionnel

Les professionnels qui interviennent dans le cadre de la mission de protection de l'enfance sont soumis au secret professionnel en vertu de l'article L 221-6 du CASF, et ou à l'obligation de discrétion au regard de l'article L 311-3 du même CASF. Ils sont cependant dans l'obligation de protéger les personnes vulnérable et peuvent également partager des informations à caractères secret dans certaines conditions :

L'article L226-2-2 du CASF dispose que « par exception à l'article 226-13 du code pénal, les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la politique de protection de l'enfance définie à l'article L. 112-3 ou qui lui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle, de déterminer et de mettre en œuvre les actions de protection et d'aide dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier. Le partage des informations relatives à une situation individuelle est strictement limité à ce qui est nécessaire à l'accomplissement de la mission de protection de l'enfance. Le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale, le tuteur, l'enfant en fonction de son âge et de sa maturité sont préalablement informés, selon des modalités adaptées, sauf si cette information est contraire à l'intérêt de l'enfant ».

Les professionnels concernés par le partage d'informations à caractère secret tel que défini par l'article L226-2-2 CASF sont donc :

- des professionnels qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui y apportent leur concours ;
- des professionnels astreints au secret de l'article 226-13 du code pénal.

Le guide de la DGAS relatif à la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation, détermine les personnes qui participent au processus de partage d'informations en distinguant :

- Les personnes non concernées par le partage d'informations, qui peuvent être amenées à transmettre des informations préoccupantes à la cellule départementale ; ce peut-être l'assistant maternel, l'éducateur de jeunes enfants, l'enseignant, l'éducateur sportif, le bénévole, etc.
- Les professionnels qui participent au traitement de l'information préoccupante, qu'ils exercent au sein de la cellule départementale, ou qu'ils aient à effectuer l'évaluation de la situation de l'enfant, à donner leur avis ou à décider.

Ces derniers sont autorisés à échanger entre eux des informations à caractère secret sans s'exposer à des sanctions pénales.

B.3. Le processus d'évaluation

L'activité du service de prévention spécialisée doit impérativement pouvoir évaluer :

- La pertinence de son action au regard de sa mission et des besoins de la population « cible » ;
- La cohérence de son intervention au regard de l'environnement et du territoire d'intervention ;
- La continuité des parcours des jeunes et des familles qu'il accompagne dans le cadre d'un dispositif global d'intervention sociale.
-

B.3.1. La démarche

Le principe de l'évaluation est posé. Il doit guider toutes les modalités d'organisations de l'exercice de la mission, dans une volonté d'**amélioration continue de la qualité du service rendu** aux usagers du service, adapté aux spécificités de la mission de protection de l'enfance et les modalités d'intervention de la prévention spécialisée. Le service intègre complètement cette démarche en vue de se conformer aux obligations du calendrier des évaluations de l'ANESM et de la **promotion des bonnes pratiques professionnelles**.

B.3.2. Le calendrier

Pour le service de prévention spécialisée de l'association « Le Chemin », au regard de la date d'autorisation de fonctionner délivrée par le Conseil Général de la Dordogne et de la circulaire n°398 du 21 Octobre 2011 de la D.G.C.S. (Direction Générale de la Cohésion Sociale), le calendrier de réalisation des évaluations est fixé au plus tard :

- **Evaluation interne, avant le 2 Novembre 2017.**
- **Evaluation externe, avant le 2 Novembre 2018.**

Ce calendrier a été rappelé par un courrier de la D.D.S.P. (Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention du Conseil général de la Dordogne en date du 28 Mars 2012. Pour autant, au regard des enjeux du processus d'évaluation et du renouvellement des autorisations de fonctionner auxquelles sont soumis les ESMS en général, et notre service de prévention spécialisée également, l'Association a procédé à la constitution de réserves de trésorerie, afin d'anticiper le coût futur de cette démarche.